

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE



L'ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

11ÈME ANNÉE VOL. III.

MONTRÉAL, JEUDI, 22 DÉCEMBRE 1870.

No. 8

SOMMAIRE du No. 8—22 Décembre, 1870.

Agronomie.

AGRICULTURE PROPREMENT DITE.—Des terrains. Sable. Argile. Calcaire.—P. Joinneaux..... 113

LA ROUTINE VAINCUE PAR LE PROGRÈS.—Première partie. Chapitre XXIV. Etat des récoltes. Blés. Fourrages. Racines. Défichements de Progrès. Réception de la Houe à cheval. Rechaussage des betteraves. Visite du curé chez Progrès et chez Routineau. Réflexions du curé chez Routineau. Blés et vaches de Routineau..... 115

DRAINAGE DES TERRES.—Scott Caplin..... 117

Not s de la Semaine.

SUGGESTIONS AU SUJET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Doit-on donner des grânes fourragères ? Faut-il diminuer le nombre de prix et augmenter leur valeur ? [Doit-on primer les chevaux de trait et les juments sans poulins ? Industrie domestique. Doit-on exclure les animaux primés. Choix des juges.—F. X. L..... 118

ESPRIT D'ENTREPRISE..... 119

L'EMPIÈREMENT DES CHEMINS.—J. L. de Bellefeuille..... 120

CHEMINS EMPÏRÉS..... 120

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE SOULANGES..... 121

Economie Domestique.

DESTRUCTION DES RONGEURS.—Dr. Genand... 121

Colonisation.

COLONISATION ET COMMERCE DE BOIS.—PHILEMON WRIGHT. Suite.—VI. Le chanvre. Essais de culture sous la domination française. Succès de Wright. Destruction de son moulin de chanvre. Projet de Joseph Bouchette. Corderies. M. H. G. Joly. VII. Nouveaux artisans. Historique du commerce de bois. Wright construit le premier train de bois sur l'Outaouais en 1806. Difficultés à vaincre. Les progrès de l'exploitation forestière. Exportation du bois aux Etats-Unis. Importance d'un commerce direct avec l'Amérique du Sud et autres pays. VIII. Exploitation du bois sur une plus grande échelle. Un incendie désastreux. Persévérance. Recolte abondante. Travaux et améliorations agricoles.—Joseph Tassé..... 122

Feuilleton.

LE CHEMIN DE LA FORTUNE.—Le retour.... 128

LES MARCHÉS DE LA PROVINCE..... 123

Agriculture proprement dite.

Des terrains.

Maintenant que nous connaissons le milieu aérien dans lequel les plantes développent leurs tiges, arrivons à l'étude des *terrains*, qui sont le milieu dans lequel elles développent leurs racines. En terme de culture, les terrains constituent cette couche du sol, superficielle et variable dans son épaisseur, qu'attaquent, retournent et divisent nos charrues et nos divers instruments aratoires, pour la soumettre aux influences atmosphériques, à l'action des rayons solaires et la mélanger avec les engrais

Nous ne nous occuperons pas ici du mode de formation du sol arable. Nous nous proposons seulement d'étudier les terrains dans leurs rapports immédiats avec la culture, c'est à-dire au point de vue de leur constitution chimique et surtout de leurs propriétés physiques, double origine de leurs forces végétatives. Une classification géologique des sols arables est malheureusement impossible à cause de l'infinie variété du mélange de leurs éléments constituants. Néanmoins, et bien que nous ne puissions pas l'aborder dans ce travail nous ne saurions trop recommander l'étude de la *Géologie agricole* aux agriculteurs qui ont le sage désir de s'instruire solidement de tout ce qui intéresse leur noble profession. Ils en retireront les plus utiles enseignements pour la connaissance du sol d'un domaine ou d'une contrée.

Les éléments, dont le mélange en proportions variées à l'infini constitue les sols arables, se divisent en quatre groupes principaux : le *sable*, l'*argile*, le *calcaire* et l'*humus* ou *terreau*.

A ces quatre éléments principaux, qui sont la base des terrains agricoles, il faut ajouter, en proportions relativement très-faibles et variant aussi à l'infini, de l'air et de l'eau, des phosphates et des carbonates de chaux et

de magnésie, du nitrate et du sulfate de chaux ou plâtre, du carbonate, du phosphate et du nitrate d'ammoniaque, des carbonates et du nitrate de soude et de potasse, des silicates de potasse, etc., des oxydes de fer et de manganèse, etc., pour avoir une idée suffisamment exacte des principes constituants des sols arables fertiles. Mais, au point de vue de la division pratique générale des terrains, il faut s'en rapporter seulement aux quatre éléments ci-dessus : *Sable* (1), *argile*, *calcaire* et *humus*, qui, mélangés en diverses proportions et suivant que l'un ou l'autre prédomine, ont donné naissance aux quatre grandes classes naturelles des terrains agricoles, universellement adoptées dans la pratique : les *terrains sableux*, les *terrains argileux*, les *terrains calcaires*, et les *terrains humifères*.

Aucune de ces quatre grandes classes, dont les trois premières sont incomparablement les plus importantes par la quantité de leur masse, ne peut, à elle seule, constituer un sol arable susceptible de fertilité ; nous allons, cependant, étudier d'abord séparément les caractères du *sable*, de l'*argile* du *calcaire* et de l'*humus*, afin de pouvoir les reconnaître dans les divers terrains sur lesquels opère le cultivateur et dont nous examinerons enfin les principaux groupes.

Sable.

Le sable est formé par des fragments d'une des substances les plus abondamment répandues dans l'écorce du globe terrestre, et que les géolo-

(1) Le mot *sable* s'emploie souvent d'une manière générale, pour désigner un certain état de division. Ainsi on distingue en culture le *sable siliceux* et le *sable calcaire*. Mais toutes les fois que nous écrirons seulement le mot *sable* nous aurons en vue le *sable siliceux*, appelé aussi quelquefois *silice*, mais à tort rigoureusement parlant. Le mot *silice* employé avec lui une idée de pureté qui ne convient pas au mot *sable*.

gue désignent par le nom de *quartz* (1). À l'état plus ou moins grossier et volumineux, les fragments de quartz prennent le nom de cailloux, de graviers, de galets quand ils ont été roulés par les eaux, et que leurs angles sont émoussés, en sorte qu'ils ne présentent plus qu'une surface unie. À l'état de poussière impalpable, ils forment la base des terres sableuses ou siliceuses. Les terres arables prennent la dénomination caractéristique de *sableuses* ou *siliceuses* quand elle renferment environ 60 p. 100 de silice. Les eaux des sources et des rivières contiennent presque toutes de la silice, à l'état de silicates solubles, unie à la potasse ou à la soude, mais ces substances ne n'y rencontrent jamais qu'en très-minime proportion. Tous ces organes des animaux et toutes les plantes renferment aussi de la silice ; la paille de seigle, d'orge, d'avoine, de froment, les tiges et les feuilles de toutes les graminées en contiennent des proportions assez fortes ; c'est à elle qu'elles doivent leur rigidité et leur brillant.

La silice se distingue en ce qu'à l'état de pureté, elle est infusible, inodore et sans saveur, et que, après avoir été desséchée et rougie au feu, elle est insoluble dans l'eau et dans les acides, à l'exception de l'acide fluorhydrique (2). On la sépare d'une terre quelconque par voie de lavage, comme on le verra plus loin. Le sable siliceux rend toujours la terre plus perméable et plus meuble ; il facilite l'accès de l'air et l'écoulement des eaux, et, comme l'observe M. Boussingault, son effet utile est plus ou moins marqué, plus ou moins favorable, suivant qu'il s'y trouve en poudre fine, ou sous forme de sable grossier ou de gravier.

(1) Les *pierres meulières* qui servent à faire les meules de nos moulins, et sont employées dans les constructions ; les *silex* avec lesquels ont fait les pierres à fusil et les briquets ; les *grès*, qui fournissent les pavés de nos rues et les meules sur lesquelles on aiguise l'acier ; tous les sables qui entrent dans la composition des mortiers, des poteries, de tous les verres, depuis le verre à bouteille jusqu'au cristal ; les *jaspe*, employés dans la décoration ; les *tripolis*, tellement petites qu'il en faudrait une vingtaine de millions pour peser autant qu'une petite tête d'épingle, etc. Toutes ces substances ne sont que de la silice ou quartz mélangée de quelques matières étrangères, notamment d'alumine et d'oxyde de fer ou rouille.

(2) Et si, quoique insoluble à l'état ordinaire, la silice se rencontre dans les organes des plantes et des animaux, c'est qu'elle y est parvenue entraînée par l'eau qui imprègne le sol, à la suite d'une de ces mystérieuses réactions chimiques dont la terre arable est sans cesse le théâtre.

Argile.

L'argile dérive principalement de deux substances très-complexes dans leur composition, extrêmement abondantes aussi dans la croûte de notre planète, et désignées, en géologie, sous les noms de *feldspath* et de *mica*. Cette espèce de terre est, à l'état de pureté, une combinaison de silice, d'eau et d'alumine, dans laquelle cette dernière entre dans des proportions qui varient de 18 à 30 p. 100, pour 46 à 67 p. 100 de silice et 6 à 9 p. 100 d'eau (1). Mais l'argile qui fait la base des terres argileuses de nos cultures ne possède pas un tel degré de pureté ; elle est intimement mélangée à des proportions variables de sable ou de silice libre, de chaux, de carbonate de chaux et de magnésie, d'oxyde de fer et de manganèse, de bitume, de matières organiques et de potasse, à l'état de silicate, dont la quantité peut s'élever jusqu'à 4. p. 100, d'après M. Mitscherlich. À l'état de pureté à peu près complète et en masse plus ou moins considérable, l'argile, qui est tout à fait infertile, forme à la surface de la terre des collines à pente très-douce, ou s'étend, dans la portion superficielle de l'écorce du globe, en couche plus ou moins épaisses sur lesquelles reposent les grandes nappes d'eau souterraines, qui descendent des plateaux élevés ou des montagnes, en s'infiltrant à travers les couches perméables, et que nous allons chercher, pour notre usage, en forant des puits artésiens.

Suivant leur degré de pureté, les argiles servent à fabriquer toutes sortes de poteries, depuis les plus communes jusqu'aux plus belles porcelaines ; c'est avec elle qu'on fabrique les briques, les tuiles et les tuyaux de drainage. La terre à foulon, employée à enlever aux draps l'huile dont on se sert dans leur fabrication, la pierre à détacher sont des argiles. Les ocres sont des argiles riches en oxyde de fer ; les *marnes*, si recherchées, et à juste titre, par le cultivateur, sont aussi des argiles dans lesquelles le carbonate de chaux ou craie mélangé atteint quelquefois de fortes proportions.

Les argiles se distinguent du sable en ce qu'elles forment avec l'eau une pâte liante et plastique, assez tenace pour se laisser allonger dans tous les sens et prendre ainsi toutes les formes. Mais, quand elles ont été calcinées, elles ne peuvent plus se délayer dans l'eau et faire pâte avec elle, et elles contractent même par la cuisson une telle dureté qu'elles étincellent comme les silex au choc du briquet. Ces terres sont grasses et onctueuses au toucher, elles se laissent polir par l'ongle, et les charrues les détachent en rubans longs et lisses. Elles sont

(1) C'est la partie la plus tenace et la plus plastique de la terre arable.

insolubles dans l'eau, comme le sable, mais lorsqu'elles sont bien divisées et délayées dans ce liquide, elles y restent très-longtemps en suspension et le rendent trouble (1). Le fer, la chaux, la potasse, etc., que les argiles renferment, les rendent fusibles à une haute température. Ces terres peuvent absorber jusqu'à 70 p. 100 d'eau qu'elles retiennent avec une très grande puissance. Cette affinité pour l'eau leur donne la propriété de *happer à la langue* quand elles sont sèches, c'est-à-dire de produire une certaine irritation sur les papilles nerveuses qui tapissent la surface et les bords de cet organe, en absorbant vivement l'humidité qui le recouvre.

Les argiles rendent les sols compactes ; elles leur font retenir l'eau, et les rendent lents à se dessécher et à s'aérer après les pluies. Ces pluies les *battent*, c'est-à-dire tassent fortement leur surface et les rendent d'un accès difficile aux instruments, tandis que la propriété de se contracter sous l'influence de la chaleur et de la sécheresse (*retrait*) les fait se déchirer, se crevasser, lorsqu'un temps sec succède à quelques jours de fortes pluies. Tous ces phénomènes sont dus à l'alumine et leur intensité augmente ou diminue comme la proportion de celle-ci. Lorsqu'on dirige sur un morceau d'argile quelques bouffées d'expiration pour l'imprégner d'une chaleur humide, il s'en dégage une odeur particulière qu'on désigne par le nom d'*odeur terreuse*, et qui se fait sentir en été, dans les champs, après une petite pluie succédant à une période de chaleur.

Les terres sont dites *argileuses* quand elles renferment plus de 50 p. 100 d'argile.

Calcaire.

Le calcaire est formé essentiellement de deux éléments à l'état de combinaison chimique, l'acide carbonique et la chaux.

Tandis que la silice et l'argile, en concourant à former le sol arable, ne jouent, en quelque sorte, presque d'autre rôle que celui d'offrir un point d'appui aux racines des plantes, et de servir d'excipient aux matières fertilisantes, le calcaire, tout en remplissant la même fonction mécanique, contribue dans une proportion très-importante à l'alimentation des végétaux que nous cultivons. Sa présence dans les terres de nos fermes est donc de première importance.

Le calcaire est très-abondamment répandu dans la masse solide de notre planète et il forme à sa surface d'im-

(1) Tandis que le sable se précipite très-promptement au fond des vases dans lesquels on l'a agité au milieu de l'eau. Ce fait donne, comme nous le verrons plus loin, des moyens faciles de séparer le sable et l'argile contenus dans un sol qu'on veut examiner.

posantes chaînes de montagnes. Suivant les substances auxquelles il est mélangé et les conditions qui ont présidé à sa formation, il a produit les divers *marbres* qu'emploient la statuaire et l'architecture, l'*albatre* dont l'ornementation tire un si grand parti, la *craille*, qui forme les plaines désolées de la Champagne pouilleuse, les *marbres calcaires*, qui sont une mine de richesse pour le cultivateur, quand elles sont sagement employées, les *pierres lithographiques* si précieuses pour le dessinateur, les *moellons* qui dans certaines localités servent seuls à faire les murailles de nos constructions, les diverses *pierres à chaux* si utiles à tant de points de vue, les *pierres de taille* dont l'architecture fait nos ponts, nos aqueducs et nos plus beaux monuments.

C'est à l'état d'extrême division que le calcaire ou carbonate de chaux se rencontre ordinairement dans la terre arable, mais il s'y trouve très fréquemment sous la forme de sable grossier et même en fragments assez volumineux. A l'état de division impalpable, il est tout à fait impossible de le distinguer à l'œil nu d'avec les autres éléments terreux auxquels il est intimement uni. Comme la silice et l'argile, le calcaire est insoluble dans l'eau pure, mais il se dissout lentement dans l'eau chargée d'acide carbonique qui se rencontre toujours dans les sols en culture, et il forme alors ce qu'on appelle un *bicarbonate de chaux*; c'est sous cette forme qu'il se trouve dans l'eau des rivières et des sources et qu'il passe dans les organes des plantes. C'est le bicarbonate de chaux dissous dans l'eau qui, par l'évaporation de celle-ci, forme ces belles concrétions qui pendent à la voûte de certaines grottes; c'est aussi lui qui dans certaines fontaines dites *incrustantes* se dépose à la surface des objets qu'on y plonge et donne naissance à de très-curieuses pétrifications.

La présence du calcaire dans le sol arable se reconnaît en ce que si l'on verse quelques gouttes de fort vinaigre ou d'acide chlorhydrique (esprit de sel) sur cette terre humide, il se manifeste une effervescence, c'est-à-dire une espèce de bouillonnement. Nous dirons plus loin comment on accuse sa présence dans les eaux de sources et de rivière et comment on le sépare des autres composants de la terre de nos cultures.

Le rôle mécanique du calcaire dans le sol consiste à le maintenir meuble, à s'opposer au tassement des argiles sous les pluies. Mais il faut surtout ne pas oublier qu'il contribue à l'alimentation des plantes, principalement des trèfles, des luzernes et des sainfoins qui sont la base de nos prairies artificielles.

Une terre prend le nom de terre calcaire lorsque le carbonate de

chaux entre pour plus de 50 p. 100 dans sa composition.

Pour la *Semaine Agricole*.

La routine vaincue par le progrès.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE XXIV.

ETAT DES RÉCOLTES.—BLÉS.—FOURRAGES
—RACINES.—DÉFRICHEMENTS DE PROGRÈS.—RÉCEPTION DE LA HOUE A CHEVAL.—RECHAUSSAGE DES BETTERAVES.—VISITE DU CURÉ CHEZ PROGRÈS ET CHEZ ROUTINEAU.—RÉFLEXIONS DU CURÉ CHEZ ROUTINEAU.—BLÉS ET VACHES DE ROUTINEAU.

Le printemps avait été pluvieux, et les mauvaises herbes s'étaient montrées plus vigoureuses qu'à l'ordinaire, dans les blés, ceux de Progrès s'en ressentaient comme les autres, malgré les efforts de Marguerite et de sa servante qui faisaient tous les jours, de gros fagots d'herbes pour leurs vaches.

Cependant, le blé fait sur trèfle était assez net, et lorsque les autres commençaient à souffrir des mauvaises plantes, il se montrait d'une vigueur étonnante. Il était vert-noir, avait des feuilles larges, etc.

Les trèfles semés sur les avoines, une petite pièce de vesce (lentille noire) et une autre de sainfoin étaient très bien levés et faisaient espérer de bonnes prairies artificielles, pour l'année suivante; l'humidité du printemps leur avait été favorable.

Les betteraves et les choux branchus s'en trouvaient bien aussi. Quant au blé du défrichement, engraisé avec du noir animal, c'était autre chose. Il avait poussé avec une telle vigueur, qu'il paraissait impossible qu'il ne versât pas; d'autant plus que c'était du blé barbu, que les barbes des épis et la paille creuse rendent facile à la verse.

Progrès était donc très inquiet de ce blé, il craignait qu'un coup de vent après une pluie, ne le renversât. Il y en avait même déjà quelques parties penchées. Quant à l'avoine sur trèfle, elle était tellement forte et haute, qu'elle inspirait les mêmes craintes.

La houe à cheval, annoncée par Marcel arriva enfin. Elle coûtait dix piastres; c'était beaucoup d'argent. Progrès craignait que cet instrument ne fit pas aussi bien la besogne que Marcel le lui avait écrit.

Cependant il se mit à l'œuvre, en présence de Marguerite, de M. Martineau et de demoiselle Eléonore. Quand le bœuf fut attelé, que tout fut bien ajusté, on se mit en marche. Les dents de l'instrument pénétraient si bien dans la terre, déracinaient telle-

ment les mauvaises herbes, qu'il était facile de voir qu'il n'en survivrait pas une.

La houe fit si bien, quelle remplit tous les spectateurs d'admiration.

Progrès sarcla, le premier jour, la moitié de ses betteraves, quoiqu'il eut commencé tard et qu'il eut pris assez de temps pour ajuster son instrument dont il se servait pour la première fois. Le lendemain, il acheva le reste dans le cours de la matinée, et on vit avec plaisir que les herbes de la partie qui avait été sarclée la veille, étaient toutes fanées, et qu'aucune betterave n'avait été déracinée.

Le midi, tout le champ se trouvait donc net de mauvaises herbes. C'était une véritable jouissance pour cette famille, qui trouvait dans ce succès une nouvelle preuve de la confiance qu'on devait reposer dans les leçons de Marcel.

Monsieur le curé qui s'intéressait beaucoup au succès de ses paroissiens, vint à plusieurs reprises, voir la culture de Progrès, et lui dit qu'il était heureux de voir qu'il réussissait si bien dans ses nouvelles cultures, il ajouta que ses efforts pour améliorer son agriculture, produiraient les plus heureux résultats dans la localité; mais il se permit de lui dire, sous forme de conseil qu'au lieu de blé barbu, il aurait dû semer du blé ras, dans ses défrichements.

Progrès ne connaissait pas l'espèce de blé dont parlait M. le curé, mais dans son désir de faire toujours pour le mieux, il résolut de s'en procurer, pour une autre année.

Eléonore qui se trouvait chez Progrès se hâta de montrer à M. le curé la *Maison rustique des Dames*, et se permit de lui demander ce qu'il en pensait.

—Ce que j'en pense, dit celui-ci qui l'avait reçu quelques semaines auparavant, et qui l'avait lu avec avidité, ce que j'en pense: Ce livre vaut, pour une maîtresse de maison, son pesant d'or. Je ne suis ni ménagère, ni cuisinière, cependant, je trouve dans ce livre tant d'excellents conseils, que je pourrais tenir une maison, conduire une laiterie, une basse-cour avec succès. Je pourrais, de plus, faire des ragouts et des sauces qui feraient venir l'eau à la bouche. J'y trouve même pour moi, dans mes rapports avec mes paroissiens, des chose très utiles, par exemple, le chapitre qui traite des soins à donner aux malades.

Au sortir de chez Progrès, M. le curé se rendit chez Routineau, car il visitait souvent ses paroissiens et il aimait passablement la famille Routineau, qui, malgré ses travers, était bonne, charitable et honnête.

—Eh! bien, Françoise, dit-il en entrant, comment ça va-t-il?

—Merci, Monsieur le curé, pas mal.

—Avez vous des nouvelles de Jules?

—Le coquin, ne nous écrit pas souvent.

—Je n'en ai pas par lui, dit le curé, mais par un de ses professeurs, qui est un de mes anciens camarades de classe.

—Que vous dit-il, de mon fils ?

—Hélas, ma bonne Françoise, il me dit qu'il a bien des moyens, comme je vous le disais moi-même, qu'il apprendrait tout ce qu'il voudrait, mais il est léger et plutôt disposé à rire qu'à s'appliquer aux choses sérieuses.

—Monsieur le curé, faut bien que jeunesse se passe.

—Oui, mais c'est que le temps s'en va aussi avec la jeunesse, et si Jules n'est pas en état de passer ses examens avant les vacances, il ne pourra pas passer dans la première classe, l'année prochaine.

—Ce serait bien fâcheux, Monsieur le curé, car Jules nous ruine. L'année dernière a été mauvaise, nous espérons que celle-ci serait meilleure, mais les mauvaises herbes ont tué notre blé, et il rendra encore peu cette année.

—Mais vos vaches profitent de cette herbe ?

—Oui, si elles étaient bonnes, je pourrais en profiter ; mais tenez, Monsieur le curé, Progrès nous a vendu la plus mauvaise des vaches.

—J'ai entendu dire que Marguerite vous avait prévenu ; pourquoi alors, l'avez-vous achetée ?

—Ah ! monsieur le curé, pensez-vous que je puisse croire aux bêtises que Marguerite m'a débitées avec son livre ?

—Mais, je vous assure que son livre a raison ; car enfin, ce livre lui faisait connaître que les vaches qu'elles avaient achetées étaient bonnes, et que celles qu'elle a vendues ne l'étaient pas ; et tout cela s'est vérifié à la lettre.

—Tenez, Monsieur le curé, Marguerite a du bonheur, et nous, nous n'en n'avons pas. Voyez, c'est comme les terres de la bonne femme que nous avons achetées de Progrès. Il y avait trois ans qu'elles se reposaient, mon pauvre Routineau espérait y avoir de beau blé ; et maintenant que nous avons arraché les mauvaises herbes, il ne reste presque plus rien. Et cependant notre gros Louis et son père les avaient labourées avec soin, ces terres-là.

—Il est vrai que le blé n'y est pas beau, j'ai passé l'autre jour devant la plus grande pièce, le blé à peine atteint un pied et demi, en hauteur. En effet, je pense que ce sont les mauvaises herbes qui ont tué ce blé. Toutes ces drogues s'étaient emparées de cette terre depuis qu'elle n'était pas cultivée.

—Hélas, oui, dit Françoise en soupirant, et nos autres blés ne valent guère mieux.

Depuis quelques années, les récoltes diminuent beaucoup ; nos terres ne

rendent plus. Malgré cela, il nous faut payer la pension de Jules, et qui plus est, Adolphe, depuis qu'il est à Paris, nous demande sans cesse de l'argent ; c'est à n'en plus finir.

Nous n'avons pas même pu payer les intérêts de Progrès, ce qui me chagrine beaucoup.

—Vous avez tort, Progrès est un brave homme qui ne vous tourmentera pas.

—Progrès est comme les autres, il demandera son argent quand il en aura besoin. Il s'est fourré aussi lui dans de grandes dépenses ; ces enfants doivent aussi lui coûter beaucoup d'argent.

—Pas du tout, répondit le curé ; Marcel n'a pas de pension à payer ; c'est l'Etat et son travail qui paient l'école d'agriculture. Il aura même quelques petites épargnes à sa sortie. Quant à Charles, il a coûté d'abord quelque chose, mais à présent il gagne des journées qui suffisent à son entretien.

Françoise ouvrait de grands yeux ; elle avait toujours cru que les enfants de Marguerite lui coûtaient autant que les siens.

—Eh ! bien, c'est bon, ajouta-t-elle ; mais pensez que Progrès à presque sans cesse des journaliers pour toutes ses nouvelles cultures, comme il les appelle ; sans compter qu'il fait beaucoup d'extravagances, qui lui reviendront cher, à la fin ; car tout ça ne lui rapporte pas grand-chose. Vous verrez, Monsieur le curé, que l'argent de la bonne femme va être bientôt fondu. Enfin, tenez, Monsieur, pour tout vous dire, j'ai de la peine autant pour ce pauvre Progrès, que pour nous.

Routineau entra au moment où Françoise disait ces derniers mots.

—Quoi, tu as du chagrin, femme ? Pourlant, je dois l'avouer, monsieur le curé, ma pauvre femme prend le chagrin trop à cœur ; car enfin, si la récolte est mauvaise cette année, elle ne le sera peut-être pas une autre, et nous avons augmenté le patrimoine de nos enfants, de près de six bons arpents de terre, tandis que Progrès dépense tout son héritage sur le bien de son maître.

—Mais, cependant, Routineau, Progrès a une très belle récolte.

—Pas plus belle que la nôtre ; l'herbe lui a aussi fait périr ses blés.

—Mais, pas tous ; son blé sur trèfle est magnifique et celui sur défrichement aussi.

—Ah ! pardié, c'est un hasard, et quant à celui sur défrichement, il versera presque tout.

—Je dirai, de plus, que son bétail est très beau ; Marguerite me disait, il n'y a qu'un moment, qu'elle n'avait jamais fait tant de beurre ; ses deux génisses sont admirables.

—Oui, oui, elles sont admirables, avec leurs fesses blanchies ! Tout le

monde s'en moque, quand elles vont aux champs.

—Qu'est-ce que cela fait, si ça ne les empêche pas de profiter.

—Cela fait, Monsieur le curé, qu'on n'aime pas entendre le monde se moquer de soi.

—Mais, on laisse parler les sots. Savez-vous que ceux qui se moquent le plus, sont souvent les plus nigauds, qui savent à peine mettre un pied devant l'autre et enfourcher leur pantalon ?

—Puis enfin, croyez-vous, Monsieur le curé, que ce qu'ils appellent leur fumier de marne soit fameux ? Ils disent qu'ils le mettront dans leurs terres froides ! Comment voulez-vous que ce fumier qui ne s'échauffe seulement pas dans la cour, agisse sur leurs terres froides ? Ils ont peut-être aussi un petit livre qui leur apprend des secrets là-dessus, comme ils en ont un pour connaître les bonnes vaches à lait. Tenez, Monsieur le curé, ne me parlez pas de ces charlatans-là. Les voilà maintenant avec ce qu'ils appellent une houppe à cheval ! Ils vont en faire de belles, avec cette houppe !

—Tout ce que vous venez de dire, mon cher Routineau, me prouve que vous êtes un peu jaloux des succès de votre voisin. Quand au nouvel instrument qui n'est pas une houppe, mais une houe à cheval, s'est une grande amélioration ; car il pourra sarcler avec, dans une heure, ce qu'il vous faudra exécuter dans un jour et plus. Quand à son petit livre, je viens de dire à Françoise ce qu'il a déjà valu à Marguerite, puisqu'il lui a fait vendre ses mauvaises vaches à ceux qui ne veulent pas croire à ce petit livre, et lui en a fait acheter de très bonnes. Pour le fumier de marne, ne le condamnez pas, avant d'avoir vu ses effets.

Mais, Monsieur le curé, comment voulez-vous que les savants qui n'ont jamais tenu le mancheron de la charrue, puissent nous en montrer en fait d'instrument et d'agriculture ?

—Comment ? par leurs études, leur observation, et la preuve, c'est qu'ils ont inventé une charrue qui est bien supérieure à celles dont nous nous sommes servis jusqu'ici.

—Oh ! ça, c'est à savoir ; et nous verrons quand Progrès aura ramené dessus toute sa mauvaise terre, ce qu'il récoltera.

—Mais, comme il aura beaucoup de fumier à y mettre, il aura 10 à 12 pouces de bonne terre, en épaisseur, au lieu de 3 à 4 pouces que vous avez seulement.

—Croyez-vous que Progrès a autant de fumier qu'il le dit, et que je ne puis pas en faire autant que lui, si je le veux ?

—Non, tant que vous ne ferez pas de prairies artificielles, de betteraves et de choux.

—Où sèmerai-je du blé, si je couvre mes terres de prairies artificielles, de choux, de betteraves?

—Si vous engraissez bien votre terre, vous sèmerez moins de blé, et vous en récolterez plus.

—Mais, où prendre de l'argent, pour faire toutes ces belles choses, qui ne viennent pas seules? Progrès en a lui de l'argent, et encore du bonheur. Mais, laissez faire, il l'aura bien vite mangé.

—C'est là que je vous attendais, mon brave Routineau; si au lieu d'avoir acheté des terres, vous aviez employé votre argent à améliorer les vôtres, votre profit serait bien plus considérable.

—Ah! Monsieur le curé, c'est à savoir, et nous ne pouvons courir ces risques, sans imprudence. On me dira tout ce qu'on voudra; mais si Progrès avait gardé pour son blé tout le fumier qu'il a mis sur ses betteraves et ses choux, et qu'il eut mis de l'avoine à la place de ces plantes que personne ne cultive, je crois que sa bourse s'en serait mieux trouvée. Sans compter qu'il ne saura pas où serrer ses trèfles et ses vesces. Il est vrai qu'il pourrait vendre tout cela et en faire de l'argent, mais ce n'est pas dans son idée. Il lui en faudra des animaux pour manger tout ça et des étables pour les loger!

Et là-dessus, Routineau se mit à rire.

—Eh! bien, dit le curé, il faudra que M. Blanchard lui fasse bâtir des étables.

—Je vous dis, moi, que M. Blanchard a trop de bon sens pour lui faire bâtir des étables. Sa terre a toujours bien été, sans ces extravagances, il trouvera inutile de changer quelque chose; d'ailleurs il me l'a dit.

—Eh! bien, si M. Blanchard n'est pas assez intelligent pour comprendre les améliorations que Progrès fait sur sa terre, ils feront d'autres arrangements ensemble; voilà tout.

—Tenez, Monsieur le curé, c'est un bon homme et un bon voisin que Jean Progrès, et je serais très fâché qu'il lui arrivât malheur; mais, je crains fort qu'au lieu de laisser du bien à ses enfants, il ne leur laisse que des dettes.

—Entre nous, Progrès est très entêté, et a des idées qui ne pointent que sous son bonnet. Voyez, par exemple, ce qu'il veut faire avec son Marcel? Croyez-vous que quand il reviendra de son école, il saura mieux conduire une charrue que mon gros Louis? Puis, son Charles avec ses instruments d'agriculture dont personne ne voudra se servir, dans le pays, ne va-t-il pas devenir un crève-faim?

—Mon cher Routineau, vous devriez vous occuper un peu plus de vos enfants, et un peu moins de

ceux de votre voisin. Je ne voulais pas vous le dire, aujourd'hui, mais puisque vous tenez toujours vos regards tournés vers Progrès, je dois, pour changer le cours de vos idées, vous avouer que j'ai reçu de mauvaises nouvelles de votre Adolphe. Quand à Jules, Françoise vous dira ce que m'a écrit un de ses professeurs.

Au contraire, les renseignements qui me sont parvenus sur le compte de Marcel et de Charles sont très consolants pour leurs parents et pour moi-même, leur pasteur.

—C'est Progrès, sans doute qui vous a donné ces renseignements? Quant à moi, je n'y crois rien, et mes enfants feront aussi bien leur chemin que ses flandrinais.

—Prenez garde de cracher en l'air, et que ça ne vous retombe sur le nez. Je ne voudrais pas vous affliger, car je vous ai toujours estimé; mais, je dois vous dire que je redoute l'avenir pour vos enfants; je crains fort qu'ils ne sachent pas reconnaître les sacrifices que vous faites pour eux.

—Monsieur le curé, tranquillisez-vous, vous verrez que Jules fera un prêtre et que Adolphe fera un homme d'affaires et un monsieur.

M. le curé voyant que Pierre Routineau n'était pas disposé à écouter ses conseils, ni à suivre l'exemple de Progrès, lui souhaite le bonsoir et s'en alla, tout triste de l'aveuglement de ce paroissien.

Pour la *Semaine Agricole*.

Drainage des terres.

M. le Rédacteur,

Veillez me permettre, comme étranger dans ce pays, de donner, dans votre journal, quelques idées aux cultivateurs, sur le drainage des terres. En parcourant la campagne, j'ai remarqué qu'il y a une grande quantité de terres cultivées qui n'ont jamais été égouttées. Sans doute, il peut y avoir, parmi vos lecteurs, quelques uns qui ne croient pas que l'état d'un climat dépend matériellement de la manière qu'un pays est égoutté. Il y eut un temps, en Ecosse, où l'on fut obligé de faire la moisson d'une récolte bien maigre, au milieu des neiges tombantes; mais, maintenant que l'on a tiré parti des terres arides, coupé les forêts, égoutté les marais, on a trouvé que cela a tout autant changé l'atmosphère que les sols; car, quand l'eau s'amasse en étang sur un sol, ou quand le sol est imprégné par l'humidité surabondante, venant du dessus ou du dessous, il se fait une évaporation plus ou moins grande, qui rend le sol plus ou moins froid, selon l'évaporation; alors la température de la terre, étant très basse, empêche

l'accroissement de la végétation, et même réagit sur l'air.

Assèchez le sol, trouvez les moyens par lesquels vous pouvez enlever l'humidité provenant des sources et des étangs, et faites-les échapper dans le sous-sol, et tout est changé.

Encore, pendant les chaleurs de l'été, quand la surface des terres est chauffée par le soleil, la pluie, en descendant, entraîne cette chaleur, et l'eau, par sa descente rapide, nettoie et ouvre les pores de la terre, par lesquels pénètre l'air. C'est de cette manière que la fraîcheur des terres est graduellement corrigée: ce qui n'est pas peu de chose. L'effet du drainage ou égouttage est des plus importants; car, en enlevant l'eau stagnante, vous donnez le moyen à la pluie de descendre; vous empêchez les sources de se montrer à la surface, et vous permettez à la pluie, en s'infiltrant, de communiquer à la terre, les éléments les plus favorables à la végétation, dont la pluie est remplie.

Cela prouve donc, qu'une terre bien égouttée est toujours rafraîchie et aérée après une ondée.

Voyons un peu l'effet pratique. Le sol est asséché d'une manière permanente et devient plus meuble et plus facile à travailler, il perd en même temps son acreté.

Quand on y met la charrue, il ne reste pas en mottes, et l'effet ameublissant de l'atmosphère et de la charrue permet aux racines et fibres des plantes, légumineuses et graminées, de pénétrer plus aisément parmi les molécules de la terre en quête de leur nourriture.

Oui! mais, comment se fait-il que la trop grande sécheresse des sols, surtout pendant l'été, est empêchée par le drainage?

Si après une forte pluie vous prenez une poignée de terre, de n'importe quelle espèce, vous trouverez en la serrant dans vos mains qu'il en tombe quelques gouttes d'eau. Cela prouve que l'eau est retenue par l'action capillaire, et encore qu'un sol bien pulvérisé retient plus d'eau qu'un sol compact. Pourquoi? Parce que l'eau est retenue entre les molécules de la terre; mais, si ces molécules, sont trop serrées il ne reste plus de place pour l'eau dans les sous-sols:

On voit sur des sols même sablonneux, non drainés, que l'humidité n'existe qu'à un certain point au-dessous de la surface, (surtout au printemps). Vous faites la semence; peut-être lèvera-t-elle; les tiges et les feuilles de la plante peuvent se montrer, même fleurir pendant qu'il y a des rosées la nuit ou que le temps soit à la pluie. Mais tout à coup la pluie cesse, le soleil sort avec toute sa splendeur.

Qu'arrive-t-il? L'évaporation se fait et l'eau descend au sous-sol; les racines ne peuvent descendre plus bas pour chercher l'humidité, le sol n'ayant

jamais été remué au fond. Au bout d'une semaine, ou plus, on trouve que le blé, ou le trèfle a péri. Heureusement nous possédons les moyens de prévenir tous ces maux. Prenez votre sol léger ou sablonneux, et drainez-le afin que le grain en poussant, puisse faire descendre ses racines sans rencontrer de l'eau stagnante; il se prémunira contre la sécheresse.

On n'a besoin que de réfléchir pendant un instant, pour se convaincre que plus le sol est sec au printemps plus les racines d'une plante descendront dans un sol bien drainé et pulvérisé, que plus elles seront capables de soutenir la sécheresse de l'été. Le seul moyen d'avoir de bonnes récoltes, et une hâtive moisson, c'est de bien drainer. L'argent dépensé ainsi rapporte toujours bien tandis qu'une ferme non drainée ne donne jamais de satisfaction. Je suis tellement convaincu de ceci que si l'on m'offrait une ferme de mille arpents, pour rien, à la condition, qu'il ne fallut pas la drainer, je ne voudrais pas l'accepter.

(A continuer.)

SCOTT CAPLIN.

Notre correspondant est un jeune Monsieur qui, après avoir pratiqué l'agriculture en Ecosse, vient en Canada pour étudier la valeur de notre sol, et notre mode de culture. Comme M. Caplin a pu voir de ses yeux comment se fait le drainage et apprécier en même temps ses effets magiques sur des terres autrefois presque incultes, nous l'avons prié de traiter ce sujet au profit de nos lecteurs. Il donne de plus à nos amis un bel exemple puisqu'il lui faut traduire de l'anglais ses propres articles, ce qui lui cause un surcroît considérable de travail. Nous lui devons donc double récompense.

La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 22 DECEMBRE 1870

Suggestions au sujet des Sociétés d'Agriculture.

M. le Rédacteur,

Pensant que quelques conseils donnés par vous-même à notre Société d'Agriculture lui seraient utiles, je prends la liberté de vous faire quelques remarques que vous pouvez seconder si vous les approuvez. Suivant moi, notre Société d'Agriculture progresserait infiniment plus, en employant autrement qu'elle ne le fait, son argent, en changeant partielle-

ment son règlement, et en choisissant, avec grand soin, des jnges compétents pour ses exhibitions.

Doit-on donner des graines fourragères ?

Depuis que la Société d'Agriculture existe ici, on a toujours donné comme prime d'encouragement, à chaque souscripteur, une piastre et deux, en grains, par chaque piastre qu'il souscrivait. Cette prime pouvait avoir sa raison d'être dans les commencements des sociétés d'agriculture, pour faire connaître aux cultivateurs l'utilité des graines de trèfle et de mil. Mais aujourd'hui qu'on comprend depuis longtemps les avantages des graines, ça ne devrait plus être nécessaire de dépenser plusieurs cents dollars qui pourraient être employés plus profitablement en achats de reproducteurs. Bien plus, en cessant de donner de la graine, on rendrait service à nos cultivateurs; car ça les forcerait à faire leur propre graine, et je vous assure que ça ne serait pas difficile ici. On n'aurait qu'à balayer ses greniers et ses batteries pour obtenir sa graine.

[S'il se perd ainsi de la graine, nous pensons que les cultivateurs devraient y voir. On nous dit que des personnes soigneuses secouent leur foin avant de le donner aux chevaux; ils ont ensuite le soin de vanner ces graines, de temps à autres.

Cependant, il est certain que si les cultivateurs attendent pour faire le foin qu'il soit assez mur pour que la graine soit bonne, ils perdent considérablement, d'abord sur la qualité du foin et ensuite sur son poids. Les cultivateurs canadiens, des environs de Montréal, en sont maintenant convaincus aussi bien que leurs voisins écossais. De plus, leur foin se vend toujours de deux à trois piastres par cent bottes de plus que celui qui nous arrive des paroisses d'en bas. Cette différence énorme, qui est encore augmentée par le surcroît du poids, est entièrement due au fait que les foins se font pendant qu'ils sont en fleurs. Quant à la poussière qui remplace la graine ceci n'offre point de difficulté, et ne gâte certainement pas le foin comme le prétendent les défenseurs du foin mûr.]

De plus, qui sait si, dans un comté où il pousse tant de foin, les cultivateurs n'y trouveraient pas leur profit à faire de la graine pour l'exportation. Vous devez penser comme moi, que donner encore de la graine dans un comté où il s'en perd tant est de l'argent perdu.

[Les vues de notre correspondant méritent la plus grande attention. De-

puis quelques années, la graine de mil se vend très-cher. Au printemps prochain, elle se vendra encore de \$3 à \$4. Tous ceux qui ont de bon mil pur devrait donc en battre autant que possible. Le foin qui reste peut très bien servir aux chevaux qui ne font pas grand-chose à cette saison.]

Faut-il diminuer le nombre de prix et augmenter leur valeur ?

J'aimerais aussi qu'on changeât pareillement le règlement. On devrait diminuer le nombre de prix et en augmenter la valeur. Ainsi, dans la classe des juments poulinières, il y a dix prix de \$6 à \$1.

Ne vaudrait-il pas mieux en retrancher la moitié et augmenter les autres prix ?

[Il est malheureux, que les prix soient si minimes; cependant, si les directeurs ne permettaient jamais qu'un prix fut donné à une jument qui n'est pas parfaitement saine, nous ne verrions aucun inconvénient à offrir un grand nombre de prix dans cette classe. Nos juments canadiennes sont d'ordinaire d'excellentes poulinières. Si les étalons sont parfaits,—et on ne devrait jamais en employer d'autres et encore moins primer des étalons vicieux,—les cultivateurs retireraient de grands profits de cette industrie. On pourrait facilement élever dans cette province des chevaux qui, à quatre ans, vaudraient de \$150 à \$250. Il ne s'agit pour cela que d'élever avec de bonnes juments, parfaitement saines, et choisir l'étalon avec plus de soin encore. A ces prix, l'élevage des chevaux est profitable, pourvu qu'on ait assez d'autre bétail pour faire le fumier nécessaire à l'engraissement de la terre.]

Doit-on primer les chevaux de trait et les juments sans poulins ?

Pourquoi pas un prix pour la meilleure paire de chevaux de traits plutôt que pour la plus belle jument sans poulain. On pourrait ajouter quelque prix tel que pour les verrats d'un an.

[Si la société est assez riche, nous préférons qu'elle primerait et les meilleurs chevaux de travail et les juments sans poulins. Il est certain que les verrats d'un an devraient être primés; de préférence même à ceux du printemps, puisque ces derniers ne valent certainement pas les premiers pour la reproduction.]

Industrie domestique.

On pourrait en retrancher quelques uns des prix pour les étoffes, flanelle, poche de patates, etc, etc.

[Quant aux primes offertes pour les objets d'industrie domestique, nous voudrions les voir augmentées plutôt que diminuées. Il est certain que la tendance générale est de les négliger, sous prétexte que leur confection rapporte trop peu de chose. Cependant, pendant l'hiver, on voit bien trop souvent les femmes se lever au jour, courir aux fenêtres si l'on entend passer une voiture, jouer aux cartes pendant des heures entières, même dans le jour, et enfin perdre leurs temps de toutes les manières. Ceci est très déplorable. Si notre population ne s'occupe point sérieusement, elle sera bientôt atteinte de tous les vices qu'engendre la paresse. D'ailleurs, ne vaut-il pas infiniment mieux gagner une somme minime que de perdre complètement son temps? Non, si nous voulons que la population reste vigoureuse et vertueuse il faut la tenir constamment occupée. Il faut donc offrir des primes même considérables, pour encourager dans la famille la confection de tout ce qui peut s'y faire avec profit. Il est facile d'empêcher que ces effets reviennent à chaque exposition, ce qui, parait-il, est la principale raison donnée pour enlever ces primes.]

Doit-on exclure les animaux primés.

Vous devriez insister pour que le comité retranche cette clause injuste où tout animal qui a remporté un premier prix n'a plus le droit d'être exhibé de nouveau, excepté pour les mâles reproducteurs. N'est-ce pas rejeter le beau pour primer le médiocre?

[Notre correspondant nous permettra de remarquer que sur cette question il y a beaucoup à dire pour et contre. A notre avis, quand un animal a été primé à différents âges, il est temps qu'il fasse place à d'autres après qu'il a concouru parmi les animaux âgés. On pourrait cependant offrir avec avantage quelques prix honorifiques pour encourager l'exposition des animaux mis hors du concours, à cause des nombreuses primes obtenues. On saurait ainsi quels progrès ont été faits dans le comté.]

Choix des juges.

J'ai dit au commencement que la société d'agriculture devrait avoir des juges compétents. Malheureusement,

cest très-rare. Quand ce n'est pas la malhonnêteté c'est l'ignorance qui dirige les juges.

Vous jugerez par le cas suivant, arrivé cette année.

J'ai vu exhiber un couple de brebis Cotswold importé de J. Snell, au prix de \$50, un bélier d'un an, provenant d'une d'elle et un jeune bélier du printemps provenant de l'autre. Aussi une truie Berkshire, avec ses petits, achetée chez M. Snell. Tous ces animaux étaient en ordre parfait. Hé bien, l'exposant, homme de progrès, n'a eu que le 2ème prix pour les brebis, rien pour le bélier d'un an, le 4ème pour celui du printemps, le 3ème pour la truie. On a donné le 1er prix à des brebis qui ne valaient pas \$10, à des béliers croisés leicester, plus gros peut-être, mais inférieurs puisqu'ils n'étaient que des croisés, tandis que les cotswolds étaient purs. De plus on a donné les 1er et 2ème prix à des truies ordinaires mais au point d'être vendues pour la boucherie, le lendemain de l'exhibition.

[Règle générale, les juges font de leur mieux. La seule chose qu'on puisse leur reprocher ordinairement c'est leur manque des connaissances générales qui leur permettent de juger également bien toutes les races et tous les objets exhibés. Ainsi, celui qui est excellent juge des chevaux, ne connaît peut-être pas un Cotswold d'un Leicester, n'a peut-être que des idées vagues sur ce qui constitue une excellente vache laitière. Le meilleur remède serait d'avoir des juges pour chaque classe, mais c'est coûteux. Cependant ce sont de ces difficultés qui disparaissent avec le temps et la bonne volonté. Qu'on évite dans les sociétés, ces dissensions qui naissent trop souvent au sujet des élections, que les directeurs et membres travaillent de bonne foi à l'avancement réel de la société, que ceux qui sont lésés fassent valoir leurs plaintes avec modération, en suggérant les moyens d'éviter dans les expositions subséquentes les erreurs commises dans celles dont on se plaint, et on obtiendra dans les comtés moins avancés les succès qui ont été obtenus ailleurs. Dans le cas cité par notre correspondant nous connaissons les juges et nous savons qu'ils étaient parfaitement honorables et très intelligents; mais il est possible qu'ils aient manqué de connaissances au sujet des races améliorées et qu'ils aient préféré le poids et la graisse aux points qui distinguent les animaux des meilleures races.]

Enfin, je vois qu'on a passé quelque

part des résolutions demandant que chaque paroisse ait des prix pour les terres les mieux tenues avec augmentation du nombre des prix. Je crains qu'il ne soit dangereux de faire lutter les souscripteurs de chaque paroisse entre eux par la raison que là où il y aura peu de souscripteurs, on se partagera le *mago* de manière que chacun ait son *petit prix*.

[On devra se rappeler que les concours pour les terres les mieux tenues dans chaque paroisse devront être conduits d'après les mêmes règles que ceux du comté. Les craintes de notre correspondant sont donc sans fondement. Au contraire, si quelque chose peut réveiller l'esprit d'émulation dans toutes les parties du pays, nous comptons sur ces concours, pourvu que tous les hommes bien pensants s'entraident pour les faire réussir.]

Pardon d'avoir si longtemps abusé de votre patience.

Je suis, &c., F. X. L.

[Notre correspondant nous excuse ra d'avoir publié contre son désir son excellente lettre. Les sujets qu'il soulève sont tous très intéressants et nous seront toujours heureux de répondre aux objections que pourront soulever nos lecteurs.]

Esprit d'entreprise.

Les efforts faits pour améliorer les races de bétail dans notre Province ne sont pas encore tellement communs que nous devons passer sous silence les achats faits par plusieurs Canadiens-Français, lors de la dernière exposition provinciale à Toronto. Des circonstances que nous n'avons pu contrôler, nous ont fait retarder beaucoup plus longtemps que nous l'aurions voulu ces renseignements qui intéressent nos lecteurs.

Les MM. Weeks, de Compton, ont fait l'achat d'un engin à vapeur, de la force de six chevaux, qu'ils doivent employer à battre, scier le bois et à d'autres usages sur leur belle ferme.

M. Jean Bissonnette, de St. Athanase, s'est procuré les plus belles agnelles Cotswolds sur le terrain. Ces agnelles avaient obtenu le 1er prix dans leur classe. M. François Dion a aussi fait l'achat d'agnelles Cotswolds qui ont été primées, ainsi que d'un bélier de même race. Ces moutons provenaient tous des importations faites par le fameux éleveur de Guelph, M. Stone.

M. Joseph Gadbois, de Terrebonne, a acheté, dans le même temps, un bélier du printemps et deux mères d'un an, de race Leicester et des meilleurs à l'exposition ; et M. Joseph Boileau, n'ayant pas trouvé les animaux qui lui convenaient, s'est procuré un moulin à faire le beurre, mu par un ressort, qui a obtenu le premier prix.

Nous ne pouvons trop féliciter ces MM., de leur esprit d'entreprise et nous espérons que leur bon exemple sera suivi par un plus grand nombre de nos compatriotes ; tous ensemble nous avons tout à gagner en visitant les expositions des Provinces et des Etats environnants.

L'empierrement des chemins.

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vois sur la *Minerve* du 7 courant, M. Benoit, M. P., traiter si bien le sujet de l'empierrement des chemins. La question est pleine d'actualité et intéresse tout le monde. Mais je diffère d'opinion avec lui, et je voudrais que l'on prit une autre voie pour parvenir au même but.

Ce moyen serait beaucoup plus économique. Ce serait la passation d'un amendement à nos lois municipales qui serait fait tel que notre parlement local le jugerait à propos, mais toujours de manière que dans le laps de temps de dix ans au plus, par exemple, tout notre beau Bas-Canada serait sillonné de chemins magnifiques et arrondis, obtenus par un système de journées de corvées. Ce moyen nous empêcherait de faire une brèche considérable au coffre de la province ; et nous aurions l'immense avantage d'avoir en toute saison, des communications faciles et agréables, sans qu'il en coûtât à personne un seul centin de déboursement en argent.

Pourquoi chaque paroisse n'imiterait-elle pas l'exemple de la belle et jeune paroisse de St. Jérôme, qui mérite bien d'avoir son terminus du chemin de fer de colonisation du Nord pour son esprit d'activité et de bon ordre ? Dans toute cette localité, les chemins sont superbes. Aussi, voyez comme toutes les classes de la société en profitent : le pauvre et le riche trouvent chacun bon compte à voyager facilement ; le cultivateur, oh ! le cultivateur, c'est pour lui surtout qu'un beau chemin est un véritable trésor. Voyez-le, comme il s'en va tout à l'aise avec sa lourde charge à deux chevaux au marché de Ste. Thérèse et souvent jusqu'à Montréal, distance de 12 lieues, et s'en retourner chez lui encore avec une charge de fleur ou autres objets de commerce, sans

rien briser ou endommager, et cela dans l'espace d'un jour et demi ou deux ; ce qu'il n'aurait pu faire en quatre jours dans des mauvais chemins sans briser quelque chose.

Mais vous me direz peut-être, M. le Rédacteur, que les bonnes gens de St. Jérôme ont dû dépenser beaucoup d'argent pour avoir d'aussi beaux chemins. Et moi, je vous réponds : pas un seul sou, si ce n'est que certains propriétaires de lots de terre qui n'ont pas voulu fournir leurs journées de corvées ordonnées par les règlements du Conseil Municipal, ont préféré payer au secrétaire-trésorier, un dollar pour chacune de ces journées de corvées. Et ce qui s'est fait à St. Jérôme, où une bonne partie du sol est glaiseux et difficile, pouvait et peut se faire dans toutes les autres paroisses. Avec de la bonne volonté, du courage, et surtout avec ce bel esprit d'initiative et d'entreprise qui distingue si bien les braves conseillers municipaux de St. Jérôme, on peut réussir aussi bien partout ailleurs.

Je finirai cette trop longue communication, M. le Rédacteur, par vous citer un exemple du misérable esprit d'apathie et d'engourdissement qui règne dans un grand nombre de nos paroisses. Voulant essayer d'introduire dans une localité qui n'est pas à cent lieues d'ici, l'usage des chemins empierrés, comme le sont ceux de la paroisse de St. Jérôme, je m'étais procuré du secrétaire-trésorier de sa municipalité, une copie des règlements de son Conseil Municipal, touchant le mode de construction de ses chemins, et je tâchai de faire passer les mêmes règlements par le Conseil Municipal de la dite localité. Savez-vous, M. le Rédacteur, ce que l'on répondit ? La routine si bien signalée dans le journal "La Semaine Agricole," se mit à dire : *Ce n'est pas nécessaire.*

En voyant de semblables misères, je ne puis m'empêcher de m'écrier : N'est-ce pas déplorable de voir notre pauvre Bas-Canada être la seule de toutes les provinces de la Puissance du Canada, qui soit dépourvue, en grande partie, des belles voies de communications en chemins empierrés, et qui aime à suivre toujours des malheureuses idées routinières ? Quand sortirons-nous de l'ornière ?

J. L. DE BELLEFEUILLE.

St. Eustache, 9 décembre 1870.

—(La *Minerve*.)

[Il y aurait grand danger à laisser aux municipalités toutes seules, l'empierrement de leur chemin. Exgier d'elles qu'elles obtiennent par des corvées seulement une amélioration aussi coûteuse que ne l'est celle qui nous occupe, serait s'exposer à faillir. On

obtiendrait tout au plus, des municipalités les plus avancées, un commencement d'empierrement fort primitif et guère désirable, puisqu'il faut obtenir de beaux chemins et non pas seulement des chemins durs. D'un autre côté, si l'on pouvait se passer des barrières, ce serait surmonter un des grands obstacles à la construction de ces chemins. Il est possible qu'en passant une loi qui ordonnerait, d'ici à cinq ans, l'empierrement parfait des routes postales par toute la Province, et qui offrirait en même temps aux municipalités la garantie de la Province pour des emprunts qui permettraient de repartir sur une trentaine d'années ces dépenses trop fortes pour les moyens présent de la majorité des cultivateurs, on rendrait cette mesure très populaire, et on pourrait la faire exécuter immédiatement. A notre avis, cette question de l'empierrement des chemins est peut-être de celle qui intéresse davantage toute la population, puisqu'en améliorant la position du cultivateur, on s'assure du progrès matériel et immédiat de toutes les classes de la société.]

Chemins empierrés.

La *Minerve* publie la correspondance éditoriale suivante, datée de Québec. Espérons quelle est un pronostic des vues du gouvernement sur ce sujet d'une première importance.

Québec, 15 décembre.

Nous trouvons dans la liste des interpellations, une question fort importante, qui sera faite par M. Jodoin, le député de Chambly. Ce Monsieur désire, et avec raison, savoir si le gouvernement a l'intention de favoriser l'empierrement des chemins par un octroi ou par la garantie d'un emprunt. Ce sujet a plus d'importance qu'on ne serait tenté de le croire. C'est une question nouvelle et la campagne a la réputation d'avoir un faible plus prononcé pour les mauvais chemins que pour les bons. Ce malheureux esprit de routine et l'apathie générale pour les améliorations rurales sont certainement un sujet de disgrâce pour le Bas-Canada. Nous avons à peine traversé les lignes nous séparant du Haut-Canada que nous trouvons des routes droites, faciles, à la surface unie. Le même fait se répète à la frontière américaine et les chemins des Etats-Unis méritent d'être donnés comme modèles.

Dans la province de Québec, les premières pluies d'automne réduisent nos chemins à une impraticabilité, de laquelle ils ne sortent qu'à une époque assez avancée du printemps, sans compter les boues et les ornières de surcroît qui nous arrivent dans le cours de l'été.

Chose singulière, malgré ces immenses inconvénients, malgré la possibilité de s'en affranchir, malgré les avantages évidents qui résultent d'une belle route, l'empierrement des chemins n'est pas compris. Au pouvoir public revient l'importante mission de secourir cette indifférence préjudiciable aux intérêts agricoles. Nous faisons beaucoup pour les voies ferrées, beaucoup pour les chemins de colonisation, mais nous n'avons pas encore dirigé notre attention sur les routes qui transportent beaucoup plus de passagers que tous les chemins de fer et de colonisation réunis.

Le système vicinal actuel ne peut durer indéfiniment, parce que notre économie la plus intime en souffrira. Entre un chemin ordinaire et un chemin macadamisé, la différence de traction, d'après les meilleures observations, est de un à deux, c'est à dire 100 pour 100. Il n'est pas besoin d'un long raisonnement pour établir que la dépense de traction est une perte sèche et que toute diminution de pouvoir moteur est un gain national.

Dès lors, nous comprendrons que c'est un des rôles du pouvoir public de venir au secours des populations rurales et que la protection qu'il donne au commerce, par l'encouragement des chemins de fer, il doit aussi la donner à l'agriculture par l'encouragement des chemins macadamisés qui, quoiqu'on en dise, seront toujours la base du commerce. Tout ce que l'agriculture produira grossira les effluves du trafic et le commerce profitera de toute la puissance de consommation des campagnes.

M. Jodoin, représentant un comté dans lequel le réveil s'est produit d'une manière très énergique, est en état d'apprécier l'importance des routes améliorées. C'est pourquoi il désire savoir si le gouvernement veut en faire bénéficier tout le pays.

Que l'on soit convaincu d'une chose, c'est que les faveurs publiques pourront seules triompher de la torpeur qui pèse sur le pays. Pour les campagnes, l'amélioration des chemins est une question de dépenses, et il est très possible que la succession de mauvaises récoltes qui les ont éprouvées rendent le fardeau trop onéreux.

Le plan déjà proposé par M. Benoit de faire payer le fond d'amortissement par le gouvernement, nous semble bien raisonnable, parce que le gouvernement, en réalité, aura peu de choses à payer, tandis que ce sera pour l'énergie des personnes entreprenantes de chaque paroisse un

point d'appui efficace et le seul levier qu'elles puissent faire mouvoir.

Pourquoi le Bas-Canada ne ferait-il pas ce qui se pratique dans presque tous les pays ? Le gouvernement français consacre tous les ans de trois à quatre millions de francs pour les chemins vicinaux et le montant déjà placé de la sorte représente plusieurs centaines de millions de francs. Le gouvernement russe a été des premiers à utiliser la découverte de M. MacAdam.

Le second point de la demande de M. Jodoin offre encore moins de sujet d'objections que le premier. La garantie que le gouvernement donnerait à un emprunt municipal serait, pour le coffre public, purement nominal, puisque d'après la loi passée à la dernière session, toutes les terres le long du chemin sont responsables de l'emprunt contracté. La garantie du gouvernement aurait pour effet de faciliter l'emprunt, en donnant au prêteur l'assurance que les formalités sont régulièrement observées et en abaissant probablement le taux de l'intérêt, sans aucun risque pour le gouvernement. Il nous semble quelque soit l'inconvénient qu'il y aurait d'étendre cette pratique à d'autres fins, il est de l'intérêt public, dans les circonstances, que le gouvernement donne une preuve aux campagnes que ses besoins sont compris. Le gouvernement serait sûr d'avoir bien placé sa confiance et il serait le premier à en bénéficier.

Société d'Agriculture du comté de Soulanges.

A une assemblée des membres de cette société tenue le 14 décembre courant, les messieurs suivants ont été nommés officiers et directeurs de cette société :

Quiquerand Saveuse de Beaujeu, président ; Donald McPherson, vice président ; Geo. H. Dumesnil, secrétaire-trésorier ; Abraham Charest, Gédéon Bissonnette, Emery Thauvette, Antoine Masse, Joseph Favard, fils, Jean-Bte. Laplante Lalonde et Etienne Latreille, directeurs. Cette société se trouve avoir en actif, après toutes les dépenses acquittées, \$627.82, et aussi un superbe cheval clyde.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Destruction des rongeurs.

Une de mes bonnes voisines est fort affligée par les rats, qui, dit-elle, lui rendent la vie excessivement dure, et elle serait très-reconnaissante à celui qui lui suggérerait un moyen sûr et infaillible de se débarrasser de cette peste. Elle a essayé de la chaux vive jetée dans leurs trous ; quelquefois elle s'en est bien trouvée, d'autres fois, elle n'en a retiré aucun effet. Elle s'est servie de la "Mort certaine

aux rats et aux souris de Bennett," et la mort certaine n'a fait que les mettre en humeur et les encourager. Elle en a pris une quarantaine au piège, et quatre-vingt sont venu assister à leurs funérailles. Elle garde un petit chien terrier et un chat, et tant qu'ils font la sentinelle, les prussiens ne se montrent pas, mais comme la surveillance de ses rattiens ne peut être continuelle, leur présence ne paraît pas être très redoutée. Elle dit, qu'elle se résignerait, quoique malgré elle, à les nourrir avec des carottes et des betteraves, s'ils voulaient s'en contenter et laisser les patates tranquilles, mais ils ont l'air de savoir que les Garnet Chili et les Early Goodrich valent quatre à cinq chelins le minot, et ils se plaisent à ne toucher que ces espèces.

Lorsque ma voisine m'a conté ses chagrins, (indubitablement pour que je vinsse à son secours,) voici ce que je lui ai conseillé.

S'il n'y a pas de moyen de mettre votre cave à l'épreuve des rats, servez-vous de poison : mais comme les poisons à rats, souris &c., appelés Exterminateurs de Smith, de Parsons, et autres pâtes phosphorées, ainsi que les mélanges d'arsenic avec du sucre, du beurre, de la viande, etc., qui détruisent parfaitement les rats et les souris, peuvent occasionner des accidents, et qu'il arrive souvent que les animaux domestiques y touchent et sont tués aussi, je vous recommande l'appât suivant qui n'offre pas ces inconvénients ; car, à l'exception des cochons, c'est un des repousseurs les plus violents pour les chats, les chiens et la volaille, qui n'y touchent jamais. On peut donc le déposer dans les appartements, la basse-cour, l'écurie, l'étable, le poulailler, le pigeonier, sans rien craindre de fâcheux. Voici comment on le prépare.

On prend un peu plus de trois onces de suif que l'on fait fondre à une douce chaleur, on y ajoute deux drachmes et demie (150 grains) de noix vomiques pulvérisée et on remue jusqu'à ce que le mélange se prenne en masse. Quand il est tout à-fait froid, on en distribue des petits morceaux dans des vieilles assiettes que l'on place dans les lieux fréquentés par les souris et les rats. Ceux-ci sont très-friands de suif, et aussitôt qu'ils en ont mangé ils vont crever dans leurs trous. S'ils répandaient une odeur de pourriture, on la détruirait instantanément en y versant de temps en temps un peu de chlorure de chaux, ou de l'acide carbonique. Dans les champs, en plaçant des petits morceaux de cette pâte dans les trous les plus frayés, on parvient à détruire en masse les souris et les mulots. Je recommande donc, à mes amis de St. Jacques, qui ont établi, cette année, des vergers, d'en déposer quelques morceaux au pied de leurs pommiers. DR. GENAND

Pour la *Semaine Agricole*.

COLONISATION ET COMMERCE DE BOIS.

PHILEMON WRIGHT.

(suite.)

VI

Le chanvre.—Essais de culture sous la domination française.—Succès de Wright.—Destruction de son moulin de chanvre.—Projet de Joseph Bouchette.—Corderies.—M. H. G. Joly.

Il est certain que le sol canadien est d'une fertilité remarquable et il manque rarement de répondre au soin d'une culture intelligente. Ses qualités sont nombreuses et il peut s'adapter à la production de plantes ou céréales d'une foule d'espèces.

L'une des cultures les plus productives pour le cultivateur canadien serait, sans contredit, celle du chanvre et du lin, si on en comprenait mieux l'utilité. Le lin, dont l'importance dans l'économie agricole est énorme, a été jusqu'ici préféré au chanvre, mais il n'est pas encore assez généralisé. Le chanvre devrait être l'un de nos principaux articles d'exportation, surtout en Angleterre. Servant à faire les toiles et les cordages, il est indispensable à la marine anglaise, laquelle n'aurait pas été plus d'une fois à la merci de la Russie sans ce rapport, si on avait adopté un système plus effectif pour faire réussir la culture du chanvre en ce pays.

Les essais de culture remontent aux premières années de la domination française. Dès 1667, on s'efforçait d'en tirer profit et on espérait en recueillir non seulement pour les besoins du pays, mais même d'en exporter en France. En 1671, Talon annonçait à Colbert, avec une grande satisfaction, que la culture du chanvre était encouragée et réussissait à merveille. Elle fut négligée par la suite et il ne fallut rien moins que la capture du vaisseau français la *Seine* par une flottille anglaise en 1705, pour la faire revivre, car la colonie se trouvait sans toiles, par la perte de celles que la *Seine* apportait, et on commença à semer du chanvre et du lin, afin de réparer les pertes que l'on avait subies. Ce nouvel essai réussit au-delà de toute espérance.

La culture du chanvre fut subséquemment abandonnée. Mais la société anglaise, pour l'encouragement des Arts et des Sciences, crut devoir, au commencement du siècle, favoriser l'exploitation de cette plante dans les colonies anglo-américaines, dont le sol et le climat sont, en général, favorables à sa culture, comme tous les pays du nord.

Wright, toujours prêt à faire de nouvelles expériences agricoles et désireux de promouvoir l'industrie indigène, voulut aider cette association dans les nouveaux essais qu'elle allait faire en ce pays.

C'était en 1802. Le commissaire J. W. Clarke lui envoya quantité de graines de chanvre qu'il sema : le rendement fut superbe. Il en envoya une botte au comité du chanvre, les gerbes mesuraient quatorze pieds et étaient fort belles. Wright récolta la plus grande partie du chanvre qui fut semé cette année dans la Province. Il reçut du comité du chanvre et du Commandeur-en-Chef, un certificat de son succès, et il le transmitt à la Société des Arts avec deux bottes de chanvre, ce qui lui valut une médaille d'argent.

Wright sema près de cent minots de graines de chanvre, qu'il vendit à Montréal, à un prix assez élevé. Mais il fut obligé d'envoyer le chanvre lui-même à Halifax, ne pouvant l'écouler dans la province. L'absence de marché, voilà ce qui a nui à Wright, comme à ses imitateurs. La préparation de ce produit était d'ailleurs fort dispendieuse. Les travailleurs ne voulaient pas teiller le

chanvre à moins d'une piastre par jour dans le township de Hull, et de plus, ils étaient rares.

Wright continua à semer du chanvre, mais seulement pour son usage privé. Il avait même érigé un moulin de chanvre, qui coûta trois cents louis ; malheureusement un incendie le consuma en même temps que deux autres moulins, et il en résulta une perte sèche de mille louis pour notre industrieux pionnier.

Une communication publiée dans un journal (1) du temps, démontre combien les avantages de la culture du chanvre étaient peu compris dans la province. L'auteur insistait sur l'importance d'une industrie qui serait si utile à la métropole pour l'entretien de sa marine, dont les innombrables vaisseaux sillonnent les mers. Il suggérait même de payer quelques habitants dans chaque paroisse pour semer le chanvre et en enseigner la culture, afin de la populariser, et d'établir un marché pour acheter le produit brut ainsi qu'une corderie.

M. Joseph Bouchette, dans son remarquable ouvrage sur les colonies anglo-américaines (2), a parlé plus d'une fois en faveur de la culture du chanvre en ce pays. Il a rendu justice aux efforts faits par Wright et ceux qui l'ont imité en nombre trop restreint.

M. Bouchette a donné la véritable raison de l'insuccès de la culture de chanvre à cette époque. Cette plante fort bien adaptée au sol, ne trouvait pas de marché comme produit brut. On ne pouvait la vendre que lorsqu'elle était manufacturée, mais comme les cultivateurs ignoraient les procédés de fabrication, il leur répugnait de produire un article, qui ne leur donnait aucun profit immédiat.

Ce judicieux observateur développait longuement le projet de former en Angleterre une société commerciale, dont le but aurait été d'exploiter le chanvre en Canada. Elle aurait eu son dépôt central à Québec, où on y aurait établi une manufacture, puis des agents auraient été nommés dans les principales localités afin d'acheter des cultivateurs le produit brut et l'expédier à Québec.

Ce plan simple et pratique n'a pas été suivi, que je sache, mais il semble que son exécution n'aurait pu manquer d'obtenir plein succès.

Aujourd'hui, les corderies ne font pas défaut, il y en a dans nos villes les plus importantes et elles fonctionnent au moyen des appareils les plus perfectionnés. Mais ce qui manque à ces manufactures, c'est le chanvre, elles l'importent à grands frais de la Russie et du Kentucky, lorsqu'elles pourraient s'en procurer ici d'aussi bonne qualité et à meilleur marché. On comprend d'autant moins la raison de ce défaut de culture, que le chanvre croît naturellement dans un grand nombre de localités et il ne pourrait manquer de produire des résultats étonnants, s'il était bien exploité.

N'oublions pas toutefois de mentionner M. Joly, le député de Lotbinière, qui a fait beaucoup d'efforts pour faire comprendre les avantages de la culture du chanvre. Il a eu à lutter contre les difficultés que présentaient ses terres de Lotbinière, qui ne sont pas assez ameublées et profondes, mais les résultats qu'il a obtenus montrent ce que l'on peut faire sur des terrains plus appropriés. Au moyen d'un moulin dont il a fait l'acquisition, M. Joly met en filasse le chanvre qu'il récolte, prêt à être utilisé par les corderies. En 1869, il en a livré une quantité considérable à M. Anslow, au Gros Pin, près de Québec, laquelle a été convertie en corde et s'est très bien écoulée.

Ces faits méritent de fixer l'attention du cultivateur canadien, lequel dispose aujourd'hui d'un marché considérable qu'il pourrait alimenter exclusivement, en mettant terme à l'importation étrangère.

(1) *Le Canadien*, 9 Mai 1807.

(2) *British Dominions of North America*

VII.

Nouveaux artisans.—Historique du commerce de bois.—Wright construit le premier train de bois sur l'Outaouais en 1806.—Difficultés à vaincre.—Les progrès de l'exploitation forestière.—Exportation du bois aux Etats-Unis.—Importance d'un commerce direct avec l'Amérique du Sud et autres pays.

En 1803, Wright fit défricher environ 380 acres et ensemença en mil et en trèfle les pièces de terre qui avaient produit deux récoltes, afin d'obtenir du bon fourrage pour l'hivernement des animaux. Il sentait fort bien la nécessité d'assolements bien réglés pour ne pas fatiguer ou épuiser le sol et savait de plus que les cultivateurs canadiens se trompaient étrangement en ne s'efforçant pas d'avoir de bons pâturages, ignorant qu'il ne suffit pas de bien entretenir le bétail durant l'hiver, mais qu'il faut encore bien le nourrir durant l'été.

De nouvelles améliorations furent introduites dans la colonie en 1804. Il n'y avait ni forgerons, ni cordonniers, ni tailleurs. C'étaient des artisans indispensables dont le besoin se faisait de plus en plus sentir. Wright fit ériger les ateliers nécessaires, où grand nombre d'ouvriers y exercèrent en peu de temps leur métier.

Avant cette nouvelle acquisition, Wright était obligé d'aller à Montréal pour s'y procurer le moindre article. Il avait alors pas moins de soixante et quinze hommes sous ses ordres, s'occupant d'agriculture, de commerce et de mécanique. Il fit aussi élever une construction pour y tanner le cuir et obtint de New-York un cylindre pour broyer l'écorce de pruche. Nombre d'acres de terres furent défrichés, on commença à ouvrir des chemins et plusieurs ponts furent bâtis. On continua les mêmes travaux l'année suivante, durant laquelle Wright fit un voyage au Massachusetts, où il acheta des animaux de valeur et des graines de semences, puis se fit payer des arrérages qui lui étaient dûs.

Jusqu'en 1806, Wright n'avait fait que des dépenses considérables d'exploitation, sans les couvrir par des bénéfices équivalents. Il avait commencé son œuvre difficile de fondation avec le joli capital de \$30,000 et déjà il en avait déboursé les deux tiers. Les frais seuls de voyage à Montréal absorbaient le prix de la farine qu'il y transportait sur des chemins extrêmement rudes. Il lui fallait donc s'ingénier pour faire bénéficier le capital qu'il dépensait depuis six années et d'exploiter, outre son domaine, quelque article productif d'exportation.

Il se trouvait dans un milieu extrêmement favorable pour tenter une industrie d'un nouveau genre, l'exploitation forestière.

Ce commerce du bois, qui a véritablement métamorphosé les vastes solitudes de l'Outaouais, était alors dans son enfance. Car, on a su en tirer bien peu de profit sous la domination française. On voit cependant qu'en 1667, Talon voulant activer le commerce de la colonie, faisait couper des bois de différentes espèces pour en faire l'essai et il expédiait à La Rochelle des mûres, qu'il espérait voir employées dans les chantiers de la marine royale. En 1735, l'intendant, M. Hocquart, fit charger à bord d'un vaisseau du roi, 5000 planches et 260 bordages de pin et d'épinette, pour les chantiers de la marine royale, à Rochefort.

Le commerce de bois n'eut guère plus de développement depuis la conquête jusqu'au commencement du siècle. Durant plusieurs années, les trains de bois qui flottaient sur le St. Laurent à destination de Québec provenaient des forêts de l'Etat du Vermont. Du Lac Champlain, où les radeaux étaient réunis, ils débouchaient dans la rivière Richelieu, puis suivaient le grand fleuve. Arrivés près de Québec, on les amarrait au rivage et ils s'étendaient quelquefois sur un parcours de cinq milles.

Là les bois étaient achetés, mesurés ou acceptés, puis chargés à bord des vaisseaux qui partaient pour l'Angleterre. La descente de ces trains de bois sur le fleuve présentait un curieux spectacle : on y remarquait plusieurs

abris ou cabanes faits avec des planches, où logaient les vigoureux rameurs, dont le nombre s'élevait souvent de cent à cent-cinquante. Ces travailleurs, composés principalement d'américains du Vermont, demeuraient sur la *rage* tant que le bois n'était pas vendu, puis ils transportaient leurs grossières cabanes sur le rivage, n'abandonnant leur taudis que pour retourner dans leurs foyers, à la fin de la saison.

Dans les premières années du siècle, le Haut-Canada, dont la population et la colonisation se développaient rapidement, exportait déjà beaucoup de grain, porc et potasse à Montréal ou Québec. Ses habitants commencèrent également à dépeupler leurs énormes forêts pour exploiter le commerce du bois. Aussi, du 27 avril au 28 novembre 1807, il passa sur le St. Laurent, de Châteauguay à Montréal, 340 trains de bois, comprenant 277,010 de pieds de chêne, 4,300 pieds de douves, 72,440 pieds de planches et madriers et 985 pieds de bois pour les mûres, à part 6,300 cordes de bois de feu. De plus, trente neuf barges transportèrent 19,893 barrils de farine, 1460 minots de blé, 127 barils de potasse, 48 de porc, des pelletteries, etc.

Wright commença son exploitation forestière dans des conditions fort avantageuses. Les désastreuses conséquences de la révolution française se faisaient alors profondément sentir en Europe. Non seulement le nouvel état de choses avait contribué à désorganiser la France et à ébranler le vieux monde, mais une révolution semblable s'était opérée dans le commerce. Les ports de la Baltique étaient fermés à la marine de l'Angleterre et la plus grande puissance navale du monde éprouvait le besoin de s'ouvrir de nouveaux marchés pour s'approvisionner de bois et de chanvre.

Wright, dans ses fréquents voyages à Montréal et Québec, dut connaître la demande croissante du bois et du chanvre et il crut faire une excellente spéculation en s'adonnant à cette double exploitation, dont la première a donné, par la suite, une si puissante impulsion au développement du pays et a marqué l'ère de notre progrès commercial.

On a vu ses efforts pour cultiver le chanvre, mais il réussit incontestablement mieux dans l'important commerce de bois dont il se constituait l'intrépide pionnier sur l'Outaouais.

Les difficultés de transport étaient cependant considérables, mais elles ne rebutèrent pas Wright. Il fit abattre, durant l'hiver, du bois en grande quantité, qu'il fit ensuite flotter sur la rivière Gatineau et mettre en radeau pour l'expédier à Québec. La navigation était surtout difficile à cause des nombreux rapides qui accidentent l'Outaouais. Wright alla les examiner et ne se laissa pas effrayer par les sombres présages des cultivateurs. A les entendre, jamais il ne pourrait se rendre à destination, en passant au nord de l'île de Montréal, la chose ne s'étant jamais vue. Il répondit qu'il n'ajouterait foi à toutes ces paroles qu'après en avoir fait l'essai. Avec une détermination aussi inébranlable, il semble qu'il ne pouvait manquer de réussir. L'avenir est aux hommes de cette trempe.

Le 14 juin 1806, fut un grand événement pour les habitants de Hull. On y remarquait une excitation peu ordinaire, tandis que tout était immobilité sur la rive opposée, où devait surgir plus tard la capitale alors enfouie sous des massifs de verdure.

Le premier train de bois qui ait jamais flotté sur l'Outaouais déboucha de la Gatineau pour entrer dans la grande rivière. Son apparition donna lieu à ce mouvement inusité parmi les paisibles villageois, qui n'ignoraient pas l'entreprise aventureuse que l'on allait tenter. Les radeaux de bois descendirent de Hull, passèrent les rapides tourbillonnants du Long-Sault, et arrivèrent à l'île de Montréal. Ce ne fut pas sans encombres et sans de fortes dépenses. Comme les hommes, au service de

Wright, ne savaient comment naviguer à travers les rapides ; il ne fallait pas moins de trente cinq jours pour les descendre. Souvent les radeaux s'échouaient et il fallait une longue manœuvre pour les remettre à flot, mais l'expérience apprit aux voyageurs à connaître le chenal et plus d'une fois ensuite les radeaux opérèrent la descente en vingt quatre heures.

On comprend mieux les difficultés d'un pareil voyage, lorsqu'on sait combien le mode de construire ces trains de bois était alors imparfait. On était bien loin d'avoir l'appareil actuel des ancras, qui est aussi compliqué que dans un vaisseau marchand de plusieurs cents tonnes. On n'avait que des ancras en bois et des attaches faites au moyen d'osier ou de bouleau. Ces ancras étaient de chêne et avaient la forme de crocs en fer ; de gros câbles passaient à travers les différentes fourches qui enseraient une roche d'une pesanteur considérable. On enroulait autour des crocs d'autres câbles afin de pouvoir mieux soutenir le poids énorme de la roche. Il appert cependant que ces ancras répondaient fort bien à leur objet.

Il n'y avait alors aucun vaisseau pour touer ces énormes pièces flottantes, car le premier vapeur qui sillonna l'Outaouais fut l'*Union of Ottawa*, en 1819, et il n'y avait en 1829 que deux vapeurs voyageant de Hull à Grenville, c'est-à-dire, sur un parcours de soixante milles. Les vents, le courant et les bras nerveux des infatigables rameurs pouvaient seuls les faire avancer. Cela explique leur lenteur et le fait que de longs mois s'écoulaient avant d'atteindre le port de Québec, tandis qu'il n'est pas rare aujourd'hui de voir des radeaux laisser le Lac Témiscaming à la fin d'avril, franchir une distance de 600 milles et arriver à destination au commencement de juillet.

Ce fut donc après bien des fatigues et des dépenses que Wright arriva en 1807 à Québec, montrant avec orgueil le premier bois que le township de Hull ait jamais envoyé à la vieille capitale. Suivant Bouchette, il avait exporté, l'année précédente, du bois à Montréal.

Wright écrivait en 1823 que cette année, plus de trois cents trains de bois ordinaires s'étaient rendus à Québec par la route qu'il avait suivie et pas un seul à Montréal. Seize ans auparavant, ajoute-t-il, pas un seul radeau de bois ne descendait de la grande rivière, et celui qui vivra encore dix-sept ou dix-huit ans en verra quatre fois la quantité, non-seulement de bois, mais de potasse, de farine, de bœuf, de porc et d'une foule d'autres articles qui seront expédiés à Québec.

S'il est une prédiction qui se soit réalisée, c'est bien celle-là. Car, dès 1817 le commerce du bois était un fait régulièrement accompli et donnait de l'emploi à des centaines de travailleurs. Son existence officielle fut reconnue en 1823 sous l'administration de Lord Dalhousie et le premier droit sur le bois fut imposé à la demande de M. Alexander McDonnell, qui, depuis 1817, s'occupait activement de ce commerce. On n'a pas de rapport officiel de son revenu avant 1826, mais le droit sur le bois de l'Outaouais produisit alors \$10,212, montant équivalent aux recettes totales de la province, trente ans auparavant. Et vers l'époque annoncée par Wright, en 1842, il avait pris assez de développement pour donner à la province unie un revenu de \$137,588. (1)

(1) Les statistiques suivantes sur le revenu provenant du commerce de bois sur l'Outaouais ne vont qu'à 1861 ; mais le mouvement progressif que l'on y remarque n'a pas cessé d'augmenter dans une proportion considérable.

1826	\$10,612
1827	13,226
1828	19,792
1829	18,594
1830	33,530
1831	40,090
1832	24,414
1833	26,553
1834	28,290

Ce mouvement ascendant avait été surtout communiqué par le droit jusque là protecteur du bois colonial en Angleterre, joint à l'établissement, en 1835, de remorqueurs sur le St. Laurent et à la construction de glissoires et autres améliorations sur l'Outaouais. Mais le fisc anglais, sujet à beaucoup de fluctuations et de remaniements, protégea, durant les années suivantes, le bois provenant principalement de la Baltique au détriment du nôtre et nos exportations en Angleterre, bien que considérables, ne le furent pas proportionnellement autant que celles de l'étranger.

Nous n'avions pas à cette époque nos marchés d'aujourd'hui où notre bois est de plus en demande. Nous en écoulions comparativement peu chez nos voisins, dont les états de l'est, aujourd'hui presque complètement déboisés, n'en font pas moins des bénéfices considérables en expédiant nos bois à Cuba, dans les diverses parties de l'Amérique du Sud et ailleurs, où ils atteignent des prix étonnants. C'est là la véritable destination de la plus grande partie du bois que les importateurs américains achètent surtout sur l'Outaouais et on peut le constater en voyant les millions de pieds de bois qui partent annuellement de New-York, Boston, Portland et autres villes américaines pour Cuba, les Indes Occidentales, le Brésil, la République Argentine, la République Cisalpine, l'Australie, Haïti, le Pérou et l'Afrique. Aussi, il est regrettable que nos capitalistes n'aient pas exploité depuis longtemps et dans une plus grande mesure cette véritable mine de richesse. Car, qui pourrait nous empêcher d'avoir la part du lion dans ce commerce important ?

Les Etats de l'ouest, surtout le Michigan, le Wisconsin et le Minnesota produisent sans doute des quantités énormes de pin et on calcule que les forêts pinifères des deux derniers états ont produit en 1869, 812,400,000 pieds de bois scié et de billots, mais il est certain que cette production ne suffit qu'à la demande de plus en plus considérable des états de l'ouest et on assure que les boisés du Michigan seront ruinés avant quinze ans, quand bien même on n'augmenterait pas l'exploitation actuelle. Dans le cas problématique où l'on pourrait en écouler dans les états de l'est, les frais de transport seraient toujours en notre faveur.

Il est certain, cependant, que nos marchands de bois commencent à mieux comprendre les avantages d'exporter directement notre bois aux pays en question, au lieu de laisser à nos voisins le rôle lucratif d'entre-metteur. Ainsi, en 1865, il n'y avait qu'un seul vaisseau chargé de bois pour l'Amérique du Sud, en 1868, il y en avait treize

1835	54,067
1836	57,209
1837	53,260
1838	57,793
1839	62,528
1840	79,606
1841	80,702
1842	137,588
1843	86,382
1844	95,392
1845	137,505
1846	146,908
1847	132,889
1848	93,763
1849	92,117
1850	91,221
1851	110,998
1852	143,351
1853	148,090
1854	184,718
1855	150,368
1856	167,313
1857	197,514
1858	156,800
1859	182,850
1860	203,540
1861	219,533

et en 1869. 52 vaisseaux y ont exporté près de dix neuf millions de pieds de bois.

L'importance de ce marché, une fois bien connue, notre bois saura bien, suivant la loi invariable du commerce, s'écouler là où on le paie le mieux. Ce résultat satisfaisant est en grande partie, le fruit de la visite des habiles commissaires que le gouvernement du Canada envoya dans ces pays en 1865 et 1866, afin de nouer des relations commerciales et ouvrir de nouveaux débouchés à notre commerce.

VIII

Exploitation du bois sur une plus grande échelle.—Un incendie désastreux.—Persevéance.—Récolte abondante.—Travaux et améliorations agricoles.

Durant l'hiver de 1808, Wright s'efforça de donner de l'emploi au surplus d'hommes dont il avait besoin. Il lui fallait bon nombre de travailleurs durant l'été, mais un quart suffisaient aux travaux de la ferme durant l'hiver. S'ils n'eussent pas eu de l'occupation durant cette saison, il n'eût été guère possible d'avoir leurs services au printemps. Car, outre l'éloignement de Hull des autres habitations, la main d'œuvre était relativement plus rare qu'aujourd'hui et on n'avait pas de machines à substituer au travail des bras ; les cultivateurs étaient obligés de s'aider les uns les autres au temps de la récolte.

Wright crut ne pouvoir mieux faire que de continuer sur une plus grande échelle l'exploitation du bois. Il en fit abattre une grande quantité et rendre à ses moulins à scier, afin de les convertir en planches, madriers, etc. Malheureusement, un nouveau malheur vint faire une forte saignée à ses ressources et éprouver rudement sa persévérance. Le 8 mai 1808, l'effeu éclata dans ses moulins et les consuma avec des milliers de pieds de planches et madriers qui devaient être expédiés à Québec. C'était un véritable désastre pour l'établissement. Il ne restait pas une seule pièce de bois scié, et on ne pouvait s'en procurer qu'à une distance de 80 milles.

Wright crut que c'en était fait de la colonie et qu'elle ne pourrait survivre à ce coup. Aucune assurance ne couvrirait les pertes et de plus tout le grain entassé dans le moulin, sauf quelque peu de farine, devint également la proie des flammes. Le fondateur de Hull se prit pendant quelque temps à désespérer de l'avenir, mais ses fils ayant foi en son étoile lui firent espérer de la voir briller encore.

Le bois carré qui était à flot fut épargné par l'incendie et Wright l'expédia au plus tôt à Québec, et construisit sans tarder un nouveau moulin à scie. Tout le monde se mit à l'œuvre et la bâtisse fut terminée après soixante jours de travail. Un moulin à farine fut érigé durant l'automne et à la fin de l'année, Wright fut obligé d'aller acheter ses vivres à Montréal.

L'année 1808 se passa sans aucun événement remarquable. Cinquante acres de terre furent défrichés et les quatre-vingts hommes au service de Wright s'occupèrent de travaux mécaniques et agricoles ainsi qu'à préparer le bois pour le marché de Québec. Nombre de constructions et dépendances furent érigées.

En 1812, le défrichement de cent acres de terre boisée ne coûta pas moins de 500 louis à Wright. Au mois de septembre, on y sema du blé. La coupe et la préparation des bois jointes aux travaux agricoles donnèrent de l'ouvrage à quatre-vingt-dix hommes. Les constructions érigées sur ce nouvel établissement étaient à un mille et demi du moulin à scie. Un chemin fut ouvert en 1813 sur ce parcours, une grange spacieuse fut érigée et 90 acres furent défrichés, ce qui donna à la nouvelle terre une étendue considérable. La moisson fut, cette année, tellement abondante, que Wright dut augmenter son nombreux personnel de vingt autres travailleurs. Elle ne fut pas moindre de 3000 minots de blé, dont la culture lui coûta deux mille piastres. C'était alors au temps de nos troubles avec les Etats-Unis, et comme toujours, la guerre avait fait hausser le prix des céréales.

On offrit \$9000 à Wright pour sa récolte, ce qui lui donna un profit net de \$7000. C'est l'un des meilleurs coups de filet que l'industriel pionnier eut probablement jamais tendus.

Cette magnifique recette lui permit de faire de nouvelles améliorations et en addition à la grange sus-mentionnée, il fit élever des hangars considérables s'étendant sur pas moins de huit cents pieds. Il construisit de plus une distillerie de 40 pieds sur 80, munie de tout ce qui pouvait rendre cette manufacture utile.

Wright avait vendu en 1804 cent acres de terre boisée, avoisinant la dite ferme appelée Columbia (*Columbia farm*), au prix de deux piastres l'acre. Voulant agrandir sa terre en 1814, il acheta cette étendue de terrain au prix de \$20 l'acre. Soixante acres de terre avaient été mis en culture depuis dix ans par l'occupant et quelques constructions avaient été élevées. Cette même année, cent vingt acres furent défrichés et les travaux furent poussés assez activement pour pouvoir y semer du blé d'automne. Un nouveau chemin fut aussi ouvert au centre de cette superbe terre, laquelle fut divisée en sections pour la culture ou pour les prairies.

Wright prit un soin tout particulier d'avoir un excellent et nombreux bétail, sachant qu'une exploitation agricole ne saurait réussir sans bestiaux variés, de bonne souche et bien entretenus. Il n'avait pas moins de quarante vaches, vingt chevaux de trait, trente bœufs, des moutons et porcs en quantité. De plus, six nouvelles granges furent érigées sur la terre pour y engranger le foin et les céréales : elles ne suffisaient pas encore avec les autres constructions à contenir toute la récolte.

Nombre de travailleurs s'occupèrent, en 1815, d'améliorer la terre, d'autres préparèrent le bois pour l'expédier à Québec et plusieurs enlevèrent les souches ou troncs d'arbres, qui nuisent tant au laboureur dans les terres nouvelles et lui font perdre une terre précieuse. Il n'y avait pas alors l'excellente machine de M. Filion, de St. Eustache, ou d'autres instruments améliorés, pour enlever les souches ou les pierres. A défaut, à certains jours de l'année, on attelait six paires de bœufs et on enroulait autour des troncs une solide chaîne ; aussi, rarement leur traction manquait-elle de faire son effet. Wright observe que les troncs d'hêtre et d'érable peuvent être enlevés assez facilement après sept ans de la coupe, mais que le pin, l'orme, le bois blanc et la pruche ne peuvent être déracinés qu'après quinze ans, surtout les chicots les plus gros. Lorsqu'ils étaient arrachés, on les pilait et brûlait, puis on ameublissait le terrain. L'opération se faisait de préférence sur les pièces destinées à la culture ; mais les plus grosses souches étaient laissées de côté pour le moment, afin de ne pas perdre trop de temps. Tous les printemps, Wright faisait égoutter soigneusement ses terres, sachant que sans un écoulement parfait de l'excès d'eau qu'elles contiennent, elles ne peuvent être que travaillées difficilement et semencées fort tard. De plus, à la première chute de neige, il semait son mil et son trèfle sur les terrains destinés au pâturage.

De 1816 à 1823, Wright continua l'amélioration de ses terres et à activer son commerce de bois. La ferme "Columbia" ne contenait pas moins de huit cents acres entièrement déboisés, dont trois cents étaient consacrés à la culture et le reste aux prairies. Ils étaient divisés en différentes sections en rapport avec les diverses espèces de bestiaux. Il avait pour règle d'élever annuellement trente à quarante veaux et génisses, sur cette terre, à part des poulains, agneaux, porcs et autres animaux. Durant ces cinq dernières années, il n'éleva pas moins de 143 têtes de bétail. La terre "Columbia" produisait plus que jamais et les améliorations continues dont elle était l'objet, démontraient avec quel esprit intelligent et pratique, Wright comprenait l'agriculture et savait la rendre productive.

(A continuer.)

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE.

CHEMIN DE LA FORTUNE

PAR

HENRI CONSCIENCE.

—
XII

LE RETOUR.

—Bah ! bah ! dit Creps. Quand il saura que tu es revenu avec plus de trois mille francs, son cœur s'attendrira. Mais ne t'étonne pas si tu ne le vois pas sur le quai, il est possible que ta lettre lui soit parvenue trop tard.

—Oui, oui, grommela Donat, j'ai encore une fois vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Anneken est peut-être déjà mariée ; mais, si cela était, je m'exilerais du pays pour jamais, pour jamais...

Le bateau à vapeur s'était rapproché de la ville, et le bavardage de Donat fut interrompu par un cri de joie de Victor, qui s'écria tout hors de lui :

—Là, là ma mère, Lucie et son oncle ! Ma chère mère !

—Et mon vieux père, répondit Creps. Ils nous voient, ils nous font signe, ils agitent leur mouchoirs, le capitaine nous crie la bienvenue à travers ses mains arrondies en porte-voix.

Les jeunes gens élevèrent leurs chapeaux dans les airs envoyèrent vers le quai un hurra retentissant. Ils étaient ivres de joie, ils se serraient la main, ils regardaient le ciel avec reconnaissance, et remerciaient Dieu qui avait conservé la vie et la santé à toutes les créatures chères à leurs cœurs. Qu'étaient les souffrances endurées en comparaison de ce bonheur immense qui débordait maintenant de leurs cœurs opprimés ?

Le bateau atterrit.

A peine l'abord fut-il possible, que madame Roozeman était dans les bras de son bien aimé fils, qui la pressait contre son cœur et versait d'abondantes larmes de joie.

Jean Creps embrassait son vieux père avec autant de tendresse.

Donat Kwik ne disait rien ; mais il partageait le bonheur de ses amis et se frottait les yeux pour essuyer les larmes qui obscurcissaient sa vue.

Lucie attendait en tremblant le salut de Victor. Le jeune homme lut son désir sur son doux visage ; il balbutia une excuse à l'oreille de sa mère et s'élança vers sa chère amie. Tous deux ouvrirent les bras ; mais une vive rougeur colora leur front, et ils se prirent les mains.

—Lucie, ma bonne Lucie ! s'écria le jeune homme, merci !..... Vous ne m'avez pas oublié !.....

J'ai tant souffert ! la mort s'est trouvée devant mes yeux ; mais que sont toutes les douleurs en comparaison du bonheur inexprimable de vous revoir ? O mon amie, mon cœur bat à se briser !

La jeune fille, troublée par son regard ardent, bégaya quelques mots inintelligibles ; puis, comme si elle était joyeuse de trouver un prétexte pour détourner la conversation, elle s'écria tout à coup :

Victor, Victor, où est le bon Donat ? Après Dieu, c'est à lui que nous sommes redevables de votre conservation. Oh ! que je lui témoigne ma profonde reconnaissance pour son dévouement !

Voici mon sauveur, répondit Victor.

Lucie jeta ses bras sur les épaules de Kwik et l'embrassa avec des témoignages de la plus vive reconnaissance. Le père de Victor, ainsi que le capitaine et le père de Jean Creps, le serrèrent aussi tour à tour dans leurs bras. Le jeune homme, absorbé, ne savait que dire, la tête lui tournait, et l'émotion le fit pleurer, tandis qu'il balbutiait confusément qu'il ne méritait pas ces démonstrations d'amitié et que M. Victor les avait trompés dans sa lettre ; que c'était lui, au contraire, qui l'avait secouru et protégé pendant le voyage.

Leur mince bagage fut confié à un porteur, et la joyeuse compagnie quitta le bateau à vapeur pour se rendre à la maison. On échangea encore de tendres embrassements et de chaleureux serremments de main ; tous parlaient à la fois et se livraient à de si bruyants transports de joie, que tout le monde s'arrêtait pour les voir passer.

Lorsque Kwik vit que ses amis allaient prendre une rue latérale, il serra la main de Victor, et dit :

—Maintenant, Monsieur Victor, adieu. Mon chemin est par la porte des Béguines. Dans deux ou trois jours, je viendrai vous dire si l'on m'a reçu là-bas à bras ouverts. Si je suis heureux, je viens avec Anneken. Il faut que vous la voyiez ; vous serez étonné : une jeune fille comme une rose !

—Qu'est-ce que cela signifie, Donat ? Où vas-tu ?

—Pouvez-vous le demander ? A Natten-Haesdonck.

—Non, bon Donat, venez avec nous ! dit la mère de Roozeman. Nous avons préparé un bon dîner pour fêter le retour de Victor et de Jean. Vous, leur meilleur ami, vous ne pouvez pas manquer à cette joyeuse fête. Restez à coucher chez nous ; demain matin, vous pourrez partir par la malle-poste.

—Impossible, madame, répondit Kwik tristement. Je n'aurai plus un moment de repos avant de savoir au moins si elle vit encore, celle pour

qui je suis allé dans l'affreux pays de Californie.

—Anneken de Natten-Haesdonck ? Elle vit.

—Ah ! vous la connaissez, madame ?

—Certes ; depuis que j'ai reçu la première lettre de Victor, j'ai déjà été quatre fois dans la maison de son père.

—Est-elle mariée, madame ?

—Non, pas encore.

—Dieu soit loué ! s'écria Kwik. De quel poids mon cœur est soulagé !

—Elle a été malade, la bonne fille, dit Lucie ; mais maintenant elle est guérie.

—Malade, dangereusement malade ?

—Assez gravement, monsieur Donat. Elle pense toujours à vous, et elle pleure sans cesse. Son père veut absolument la marier au fils aîné du maréchal ferrant.

—Et elle a refusé par amour pour son pauvre Donat ? s'écria Kwik avec transport. Oh ! merci, la brave enfant ! Voyez, madame, vous me croirez si vous voulez, mais, s'il fallait me laisser couper les deux bras pour elle, je dirais : « Coupez tout de suite ! »

La mère de Victor hocha la tête d'un air de compassion.

—O ciel ! s'écria Donat, que signifie ce douloureux soupir madame ?

—Rien, mon ami. Le garde champêtre de Natten-Haesdonck est un homme très-entêté ; il n'est pas certain qu'il vous accueillera très-amicalement d'abord ; mais ne perdez pas courage ; on ne peut pas savoir.

Le ton dont ces paroles furent prononcées frappa Kwik d'un triste presentiment ; il devint pensif et chancelant et murmura en lui-même :

—Me voilà bien ! le fils du maréchal ! C'est un fameux gars ; son père a de l'argent. Aie ! aie ! les vers se mettent dans mon fromage. Ne fallait-il pas aller pour cela dans ce maudit pays de Californie !

Lucie lui prit le bras et tâcha de lui rendre l'espoir et la confiance.

On était arrivé à la demeure de madame Roozeman et on entra par la boutique dans une grande arrière-salle, où était servie une somptueuse table de festin.

Ils étaient à peine entrés, que la vieille servante parut avec une soupière fumante, et on prit place à table.

Madame Roozeman s'assit entre son fils et Donat ; le capitaine et sa nièce se trouvaient en face, à côté de Jean Creps et de son vieux père.

Tout en dévorant les mets succulents, on se livra à la conversation la plus animée. Cent questions furent adressées aux voyageurs sur le pays de l'or et sur leurs aventures. Ils ne cessaient de raconter et de raconter encore ; on les écoutait avec une atten-

tion avide; on riait, on pleurait, on était heureux.

Lorsque Victor raconta comment un *vaquero* lui avait jeté un *lasso* autour du corps et l'entraînait derrière son cheval galopant, tous ses auditeurs frémirent et un cri d'angoisse s'échappa du sein de la craintive Lucie. Mais lorsqu'il dit aussi comment Donat avait percé le cheval et le cavalier, et l'avait délivré ainsi d'une mort certaine, de joyeux cris de triomphe retentirent, et madame Roozeman, emportée par l'émotion, serra encore plusieurs fois dans ses bras Kwik tout décontenancé. Son éloge était dans toutes les bouches.

Victor ne quittait pas Lucie des yeux. Elle était si belle, son sourire si modeste et si doux; l'âme qui vivait dans son regard si pure et si aimante! Cependant, un sentiment d'inquiétude s'éleva dans le cœur du jeune homme. Il était revenu sans fortune, sans or. Le capitaine maintiendrait sans doute ses premières exigences. Le pauvre Victor devait donc recommencer la longue épreuve et le vœu le plus ardent de son cœur ne pourrait se réaliser que lorsqu'il aurait acquis une position indépendante dans le monde. Le serrement de main de sa chère mère, le regard affectueux de sa douce amie, lui donnèrent la force de chasser cette triste réflexion et il se livra tout entier au sentiment d'un bonheur infini.

Jean Creps répondit très-sérieusement à une remarque de son père :

—Écoutez, mon bon père, me voici revenu, plus pauvre que je ne suis parti. Ce voyage m'a appris cependant qu'on ne doit pas courir après la fortune dans les pays étrangers, et que notre belle patrie offre aussi bien du bien-être à celui qui essaye de l'obtenir par le travail et l'activité. L'étourderie de la première jeunesse est passée maintenant. Je chercherai une nouvelle place dans un bureau. Je me ferai aimer et estimer de mon patron par mon exactitude et mon amour du travail. Le pupitre ne m'ennuiera plus. Soyez-en sûr, vous serez content de moi.

Le père parut faire peu de cas de ces bonnes promesses et répondit, avec un sourire mystérieux, qu'on déciderait plus tard cette affaire.

On arriva ainsi au dessert. Le capitaine Morello fit remplir les verres et annonça qu'il désirait porter un premier toast. Il dit en levant son verre :

—Mon jeune ami Roozeman, j'ai été la cause de ton départ pour la Californie, j'ai atteint mon but; tu as vu le monde et tu es devenu un homme avec de l'expérience, de la force d'esprit et de la barbe au menton. Mais, comme je suis en même temps la cause de tous les dangers, de toutes les souffrances que tu as endurés, il est bien juste que je fasse quelque chose pour payer ma dette

envers toi. Allons, mes amis, levez vos verres! Je bois au bonheur de Victor Roozeman et de sa fiancée Lucie Morèllo! Dans six semaines, la noce!

Un quadruple cri interrompit son toast.

—Mon Dieu! mon Dieu! s'écria Victor, les bras levés au ciel, vous me comblez de vos faveurs! Soyez béni!

—Dans mes bras, dans mes bras! s'écria le capitaine.

A peine ces paroles étaient-elles sorties de sa bouche, que Victor et Lucie les larmes aux yeux, étaient contre sa poitrine, l'embrassant et le bénissant. Il se dégagèa de leur bras et dit en riant :

—Allons, allons, c'est bien, je sais assez que vous vous aimez sincèrement et que vous serez heureux. Changez de place maintenant : Lucie s'assoira à côté de sa future mère; toi, Victor, reste à côté de moi : sinon, vous pourriez épuiser en une demi-heure toutes les paroles joyeuses que vous savez.

Lucie courut vers madame Roozeman, se laissa tomber sur une chaise à côté d'elle, l'embrassa, versa des larmes sur sa poitrine et l'appela avec transport du doux nom de mère. Victor contemplant avec ivresse ces marques d'amour de sa fiancée.

A Continuer.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2
DE VAUDREUIL.

AVIS PUBLIC.

L'Assemblée Générale annuelle de la Société d'Agriculture No. 2, du Comté de Vaudreuil, se tiendra au lieu ordinaire, dans la Salle Publique de la Paroisse de Rigaud, LUNDI, le vingt sixième jour du courant, à ONZE heures du matin, à laquelle assemblée il sera procédé à l'élection des Officiers et Directeurs de la Société pour l'année prochaine.

Et les membres de la dite Société sont, par le présent, notifiés qu'en vertu d'un règlement adopté par le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, chaque membre devra, pour avoir droit de vote à telle élection, avoir payé sa souscription pour l'année prochaine, au moins une heure avant l'assemblée.

Rigaud; 9 Décembre, 1876.

E. N. FOURNIER,
Sect.-Tres.

NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle Invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.
20 Octobre. 21—ap

Les grands discours font les longs jours.

La journée bien commencée

Semble toujours bientôt passée.

A bon jour bonne œuvre et bonnes paroles.

IMPORTANT POUR

CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.

L'HUILE EXTRA DE STOCK

EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES, VÉGÉTALES ET MINÉRALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeur. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles : —ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut aisément en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGÈLERA PAS OU N'ÉPAISIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction l'aura réduit à l'état liquide. En acquérant une température plus chaude, le "Journal" s'étend et la boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mélanger de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFERA LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de bœuf ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "bolt cutting."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.
77, Rue Front, Toronto.

G. B. STOCK,
Seul agent pour la Puissance,
Brougham, Ont.

TEMOIGNAGE.

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }
Oshawa, Ontario 4 Avril 1876. }

GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHEZ MONSIEUR,
Nous nous sommes servis de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, durant 7 jours après l'avoir lubrifiée une seule fois; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur.

F. W. GLEN,
Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre.

AUX ABONNES

DE

LA SEMAINE AGRICOLE

ET DE

LA MINERVE

Quotidienne, Semi-Quotidienne & Hebdomadaire

Afin de nous rendre au désir d'un grand nombre de nos Abonnés de la *Semaine Agricole* et aux différentes éditions de *La Minerve*, nous entreprendrons.

DE RELIER CES DIFFÉRENTS VOLUMES

AU
PRIX COURANT

POUR NOS ABONNÉS SEULEMENT.

Bureau de la MINERVE, }
Montréal, Juillet 1876. }

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 22 Décembre, 1870.

Table with multiple columns for market locations (Montréal, St. Jean, St. Hyacinthe, Joliette, Beauharnais, Trois-Rivières, Soré, Québec) and various agricultural products (Flour, Meat, Oil, etc.) with their respective prices.

COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS

PUR SANG,

A vendre.

LOUIS BEAUBIEN,

8 nov.—ak

Montréal

VINAIGRE, Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorghum

en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre, Cromwell, Ct.

Septembre 1870.—a22

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS

POUR L'HIVER DE 1870.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires... 8.00 A.M. Express de nuit pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à... 8.00 P.M.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Trains d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 6.45 A.M. Express pour Boston via Vermont Central... 8.10 A.M.

Il y aura des Chars Dorsiers à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. Le steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 33, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal 12 D. c., 1870.—a k

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

DUVERNAY, FRERES

No. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL

\$1 par année, payable d'avance.